

# L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

Vol. 11 n° 10 octobre 2004

LA COMMUNICATION EST À LA BASE DE TOUTE ACTION COMMUNAUTAIRE.

octobre

2004

Photo: Agathe Beaumont

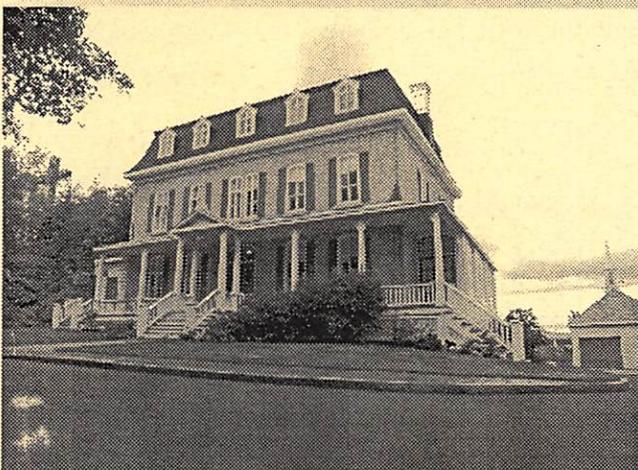


Une aventure de **CASSY** 7  
 Par Jean-François Denault  
 CASSY FÊTE L'HALLOWEEN

CONCOURS POUR LES 6-12 ANS

*Cassy fête l'Halloween*  
 À gagner: une bande dessinée originale  
 Cassy fête l'Halloween et un souper pour cinq  
 avec l'auteur Jean-François Denault

p. 5



## Presbytère Quel avenir lui réservera la communauté?

p. 9



# L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

C.P. 128  
Saint-François (Québec) — GOR 3A0  
Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: [echosf@globetrotter.net](mailto:echosf@globetrotter.net)

## V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois

### ADMINISTRATEURS

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659

#### DIRECTEUR

Jean-Yves Lamonde 259-2433

#### Publicité

Réjean Cloutier

#### Petites annonces

Raynald Laflamme

#### Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

#### Photo première page

Agathe Beaumont

Traitement numérique: Raynald Laflamme

#### Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

#### Correction

Nicole Couture

#### Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

#### Abonnement

Jean Gendron

#### Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

#### Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

Journal **réalisé**  
**bénévolement**  
**STF** **communautaire**

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

### TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	12,00 \$	100,00 \$
<b>1/4 page</b>	<b>18,00 \$</b>	<b>150,00 \$</b>
1/2 page	35,00 \$	300,00 \$
<b>1 page</b>	<b>60,00 \$</b>	<b>500,00 \$</b>
Petite annonce	2,00 \$	
<b>ABONNEMENT</b>		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00 \$	24,00 \$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

### Nos de téléphone importants

Ambulance ----- 911  
CLSC Antoine-Rivard ----- 248-2572  
Feu ----- 911  
Municipalité ----- 259-7228  
Centre anti-poison du Québec ----- 1-800-463-5060  
Tel-Jeunes ----- 1-800-263-2266

**AMECO** Association des  
médias écrits  
communautaires  
du Québec

tirage certifié  
**AVDA**  
membre 2003



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



## SOMMAIRE

CUMO Côte-du-Sud .....	5
Concours Cassy .....	5
Collecte de peinture .....	6
Caisse pop. : système téléphonique .....	7
Remerciements aux Fermières .....	7
L'Ancre vous informe .....	8
L'avenir de notre presbytère .....	9
Campagne de financement .....	9
Le MARS présente Rivières d'Argent .....	10
Les Fermières recrutent .....	11
Fermières : réunion d'octobre .....	11
La recette des Fermières .....	12
La communauté chrétienne en action .....	13
Baptêmes, mariage et sépultures .....	14
Les Orteils du Sud sont en deuil .....	14
Les gagnants du concours d'embellissement .....	15
L'Entraide Pascal-Taché .....	16, 18
La Franco-lière .....	17
Baseball : une saison fructueuse .....	19
La drogue, le taxage et la violence : Pas «cool» du tout ..	20
Les Débrouillards .....	22
Pensée positive .....	23
Cassy, la bédé .....	23
Au fil des jours .....	24
Les petites annonces .....	25
L'Écho municipal .....	12 pages

## INFO MUNICIPAL

### Avis aux intéressés

Le responsable des travaux publics de la municipalité, monsieur Claude Morin, veut se constituer une banque de noms, de personnes qui sont aptes à conduire des véhicules de déneigement. Les opérateurs désireux à poser leur candidature doivent avoir :

- Permis de classe 1
- De l'expérience dans le domaine
- Disponible soir et fin de semaine

Vous pouvez signifier votre intérêt en appelant aux numéros suivants:

Garage municipal: 259-7401 ou 241-8228  
Bureau municipal: 259-7228

### Cueillette des feuilles d'automne

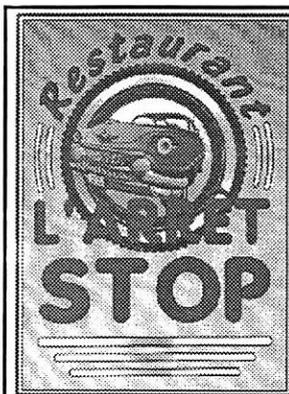
L'automne est déjà à nos portes et dans quelques semaines ce sera le ramassage des feuilles.

Pour ceux qui ne savent pas quoi faire avec leurs feuilles, ils pourront les apporter à l'extrémité est du Garage municipal:

- le samedi matin entre 8h et midi et ce, tant que l'endroit sera ouvert jusqu'au samedi 13 novembre 2004.

Les feuilles recueillies seront acceptées par le surveillant, **seulement si elles sont dans des sacs de plastique.**

Yves Laflamme, sec.-trés.



**MENUS DU JOUR**

**DÉJEUNERS JUSQU'À MIDI**

**COMMANDES POUR EMPORTER**

**RÉSERVATION JUSQU'À 50 PERSONNES**

**ESSENCE AVEC SERVICE**

**LOTÉRIE EN GROUPE**

**BIÈRE ET VIN**

**CAFÉ FRAIS**

200, route St-François  
Berthier-sur-Mer

Restaurant: 259-7704

Dépanneur: 259-7515



**PASSEZ  
NOUS VOIR!**

Ouvert de 6h à 23h



# AUTOPRO. CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE  
tant que vous êtes  
propriétaire  
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté  
Votre satisfaction est la nôtre!*

## GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny  
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072  
Fax: 418-248-7071

**PLUS DE 42 ANS D'EXPÉRIENCE**



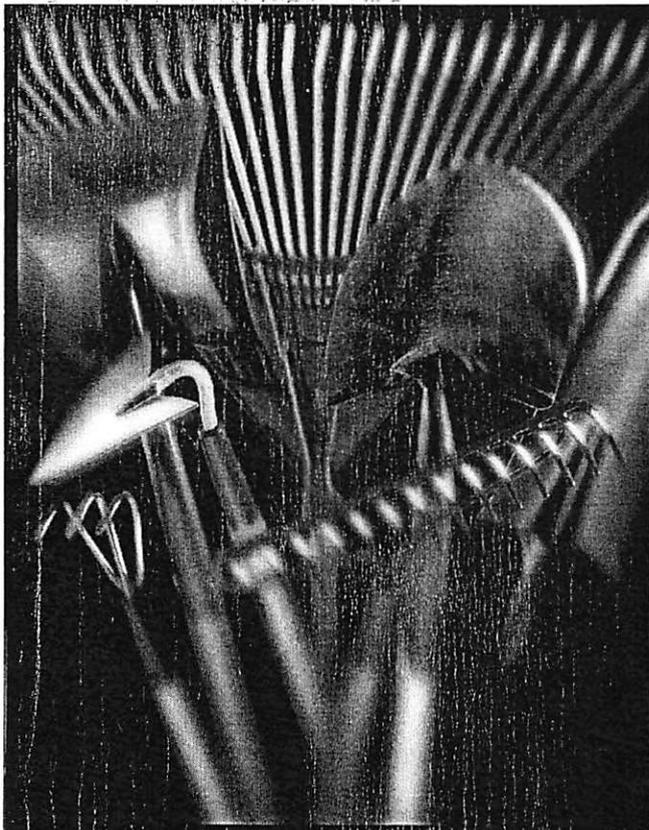
## PRODUITS MÉTALLIQUES ROY Inc.

52, boul. Morigeau  
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



***Le Leader canadien par excellence***

La plus vaste sélection  
d'outils manuels et le plus grand choix  
de marques nationales.  
Garant allie savoir-faire  
et créativité depuis plus d'un siècle.

[www.garant.com](http://www.garant.com)

CUMO Côte-du-Sud

## La Coopérative d'utilisation de la main d'œuvre agricole à votre service

La coopérative d'utilisation de la main-d'œuvre agricole de la Côte-du-Sud est une coopérative de producteurs mise sur pied par des producteurs et pour des producteurs agricoles.

La CUMO Côte-du-Sud fonctionne par groupe de producteurs. Chacun des groupes emploie un ouvrier agricole à temps plein pendant toute l'année.

Ainsi, les producteurs membres de la CUMO Côte-du-Sud peuvent profiter de cette main-d'œuvre occasionnelle afin d'améliorer leur qualité de vie et réduire leur charge de travail. De plus, chaque producteur membre s'assure ainsi qu'en cas de maladie ou de blessure, la besogne sera faite quand même, car il y aura toujours quelqu'un qui sera au fait du fonctionnement de son entreprise agricole.

Présentement la CUMO Côte-du-Sud compte un total de sept groupes de producteurs sur un territoire qui s'étend de l'ouest de la MRC de Bellechasse jusqu'au sud de la MRC du Témiscouata. Déjà plus de 70 producteurs sont membres de la CUMO Côte-du-Sud et sept ouvriers travaillent à temps plein.

La CUMO Côte-du-Sud assure la gestion admi-

nistrative et l'encadrement du personnel ouvrier embauché en collaboration avec les producteurs agricoles.



Si vous êtes un producteur ou un ouvrier agricole et que vous désirez plus d'informations, communiquez avec Denise au 418-856-2464.

Source: Denise Fradette, directrice-gérante  
CUMO Côte-du-Sud



### Concours Cassy fête l'Halloween

Jeunes amateurs de la bande dessinée Cassy, âgés de 6 à 12 ans, vous êtes invités à participer au concours Cassy fête l'Halloween.

#### Comment participer?

Pour participer, rien de plus simple! Trouvez la bonne réponse à la question suivante: Comment se nomme le petit chien de Mélodie?

Lorsque fait, postez votre réponse avec votre nom, adresse et n° de téléphone à:

Concours Cassy  
a/s Jean-François Denault  
297, chemin Morigeau  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc)  
G0R 3A0

Date limite: 12 octobre 2004. Le gagnant sera déterminé parmi toutes les bonnes réponses grâce à un tirage au sort.

#### À gagner!

La personne gagnante remportera un livre de 8 pages intitulé *Cassy fête l'Halloween* et une mini bédé d'une page en couleur mettant en scène Nancy et Cassy. De plus, le gagnant pourra inviter quatre de ses amis à un souper d'Halloween en présence de l'auteur de Cassy, Jean-François Denault, le vendredi 29 octobre à 18 heures au restaurant L'Arrêt-Stop, une gracieuseté du restaurant L'Arrêt-Stop et de *L'Écho de St-François*. Bonne chance à tous les jeunes amateurs de Cassy!

Jean-François Denault, auteur de Cassy

autos  
**R.C.L.** INC.  
voitures d'occasion  
Tél.: 418 • 234 • 6693  
Rés.: 418 • 259 • 2567  
Fax: 418 • 259 • 2942  
6, boul. Blais O., Berthier-sur-Mer

4, RUE BOIVIN, SAINT-FRANÇOIS  
**Salon  
Karo**  
Carole Guillemette  
Coiffure Elle et Lui  
418-259-7117

# Collecte de peinture

Comme tous les samedis entre 8h et midi, sauf en période hivernale, la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud dispose d'un lieu de collecte de peinture au Garage municipal, 35, chemin St-François Est.

Voici les produits qui seront acceptés dans la collecte et ceux qui seront refusés.

## Produits acceptés

Peintures  
Teintures  
Peinture à métal  
Vernis  
Époxy  
Laques  
Peinture d'aluminium  
Protecteurs à bois et à maçonnerie

## Produits refusés

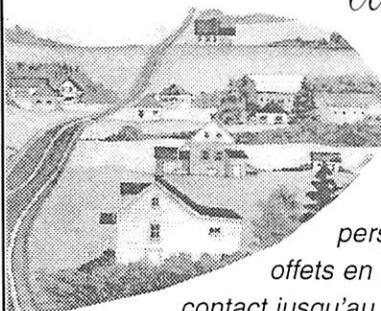
Solvants  
Aérosols  
Adhésifs  
Goudrons  
Peinture granulaire  
Peinture industrielle  
Peinture de signalisation  
Peinture à usage artistique

Tout autre produit non mentionné dans la liste des produits acceptés

Pour toutes autres informations, veuillez contacter votre municipalité.

Source: Myriam Fortin,  
chargée de projet en environnement  
MRC de Montmagny

## Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique  
et professionnelle à  
l'image et à l'écoute  
des gens d'ici.

Des services  
personnalisés entièrement  
offerts en région, de tout premier  
contact jusqu'au règlement d'un sinistre



PROMUTUEL  
Montmagny

Richard Galibois, agent  
259-7405

**ASSURANCE**

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

Tél.: 418-259-7721

Fax: 418-259-7725

WWW.MORIGEAU.COM



**MORIGEAU • LÉPINE**

CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE  
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN  
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

usine  
25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec)  
G0R 2G0

## Informations et précisions concernant le système téléphonique

Le conseil d'administration et le personnel de votre Caisse attachent une grande importance à vous donner un service de qualité.

Dans un monde de plus en plus automatisé, votre Caisse met à votre disposition, à compter de 9 heures le matin, et ce, jusqu'à la fermeture, une réceptionniste, au siège social à St-François, pour vous répondre et acheminer vos appels à la personne demandée.

Il se peut, pour des raisons techniques (volume d'appels), que malgré notre volonté, que votre appel s'effectue simultanément en même temps qu'un autre appel ou que notre réceptionniste se trouve déjà en ligne. Votre appel sera alors acheminé à notre système de boîte vocale. Dans la messagerie vocale, il est mentionné de composer le numéro de poste de la personne que vous voulez joindre ou si vous ne connaissez pas le numéro de poste, de faire le # pour consulter le répertoire. Nous vous précisons qu'il faut inscrire le nom de famille de la personne pour accéder à son poste (selon liste ci-dessous).

N'hésitez pas à laisser votre message si la personne n'est pas disponible et soyez confiants car votre caisse a une politique très rigoureuse concernant la gestion des boîtes vocales. On se fera un plaisir de vous rappeler.

Pour mieux vous aider, voici la liste des numéros de postes des employés qui possèdent une boîte vocale :

Christian Fournier, directeur général : 225  
Jeannine Létourneau, coordonnatrice administrative : 242  
Vicky Garant, adj. administrative : 221 ou «0» pour la réceptionniste  
France Marois, agente soutien aux opérations : 232  
Linda Noël, conseillère en finances personnelles : 224  
Guillaume Fournier, conseiller en finances personnelles : 226  
Karine Denis, conseillère en finances personnelles : 243  
Fabienne Garant, conseillère service aux membres : 223  
Johanne Montminy, conseillère service aux membres : 240  
Nicole Lamonde, agente services financiers : 227  
Francine Tanguay, caissière : 231

Voici la liste des numéros de postes des employés que vous pouvez rejoindre mais qui ne possèdent pas de boîte vocale :

Lorraine Fradette, caissière : 234  
Véronique Berthiaume, caissière : 246  
Hélène Bouffard, caissière : 234 ou 246  
Mélicha Gagnon, caissière : 234 ou 246

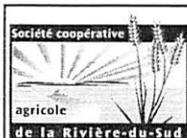
ENTRETIEN MÉNAGER  
**D**  
**PAQUET**  
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL  
- INDUSTRIEL -  
LAVAGE DE TAPIS  
MURS & STORES  
DÉGAPAGE & CIRAGE DE PLANCHER  
PRODUITS D'ENTRETIEN  
ETC...  
358, CHEMIN ST-FRANÇOIS  
MONTMAGNY (QUÉBEC) G0R 3A0  
TEL: (418) 259-2559 FAX: (418) 259-2302

## Remerciements aux Fermières de St-François

Nous tenons à remercier très sincèrement chacune des Fermières qui nous ont si généreusement apporté des collations pour fournir aux travailleurs et bénévoles durant les corvées. Ce soutien des gens de notre milieu est plus que réconfortant, un réconfort au p'tit goût bien de chez-nous! Encore une fois merci!

Mariette Gagnon et Simon Boulet

OCTOBRE



# S.C.A. RIVIÈRE-DU-SUD

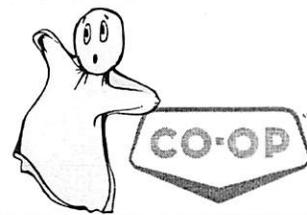


Il est grand temps de décorer pour la fête que tous les petits adorent !!!

Nous avons quelques articles qui pourraient vous intéresser, passez nous voir !!!



Saint-François :	259-7715
Berthier-sur-Mer :	259-7718
La Durantaye :	884-2802



## Pourquoi certaines personnes n'arrivent-elles pas à contrôler leur anxiété?

**Lors** de mon dernier article, je vous ai décrits les trois derniers troubles anxieux. J'ai également mentionné que je vous expliquerais ce qui fait que certaines personnes ont plus de difficultés que d'autres à contrôler leur anxiété.

Les symptômes des troubles anxieux se développent souvent au début de la vie adulte. Les facteurs aidant à expliquer l'apparition de ceux-ci sont multiples. On les divise en trois grandes catégories:

**Les facteurs prédisposants**, qui sans être la cause du trouble anxieux, rendent l'individu plus susceptibles de le développer. Trois facteurs prédisposants sont identifiés soit: • La vulnérabilité biologique; • Le bagage psychologique dont nous disposons; • Nos traits de personnalité.

**Les facteurs précipitants** qui agissent comme déclencheurs. On peut parler d'événement stressants survenus au cours des six mois précédent l'apparition des symptômes ou d'une situation stressante chronique.

**Les facteurs d'entretien** qui expliquent pourquoi certaines personnes développent un trouble de panique par exemple alors que d'autres n'auront qu'une crise ou deux. Le principal facteur d'entretien est l'adoption de certaines conduites d'évitement.

En conclusion: Peut-on prévenir l'anxiété? Oui et non... Si l'anxiété découle surtout d'un problème situationnel et passager on a une bonne emprise, il est possible de la prévenir en modifiant certaines habitudes de vie. Une bonne hygiène de vie peut grandement diminuer l'anxiété pour la ramener à un niveau tolérable. Parmi les éléments d'une bonne hygiène de vie mentionnons: Un bon équilibre entre le travail, le repos et les loisirs, une faible consommation de caféine, d'alcool et de nicotine, une bonne alimentation, l'exercice régulier.

Lorsque l'anxiété est liée à des facteurs individuels de nature biologique, la prévention est beaucoup plus problématique. Évidemment, une bonne hygiène de vie ne peut que favoriser le rétablissement de la personne, mais en présence d'une anxiété pathologique, il faudra recourir à un traitement médical qui sera adapté à chaque cas particulier.

Les gens aux prises avec un trouble anxieux se sentent souvent seuls et hésitent à en parler. Pourtant, sachez que les troubles anxieux ne sont nullement discriminatoires. Peu importe qui l'on est et le milieu d'où l'on vient, les troubles anxieux peuvent nous toucher. Prendre conscience du problème et vouloir le surmonter est déjà un bon pas vers la guérison!

**Marthe Asselin, intervenante sociale**  
L'ANCRE



**BOUCHERIE**  
*Richard*  
*Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7783

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN  
TOUTES LES SEMAINES**

**Auto**  
**PLACE**  
MAÎTRE MÉCANICIEN

- Mécanique et carrosserie
- Remorquage 24 heures
- Vente d'auto
- Pièces usagées
- Concessionnaire Argo



**GARAGE**

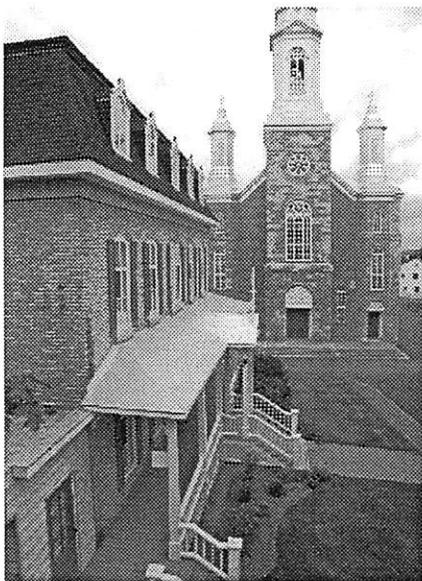


**SAMSON**

873, Rang Nord Saint-Pierre G0R 4B0

TÉL.: 418 • 248-1422

FAX: 418 • 248-7074



## L'avenir de notre presbytère

Compte tenu de ce fait et vu l'état des coûts élevés d'entretien d'une aussi grande bâtisse, une réflexion s'impose sur l'usage qu'on fera du presbytère dans les années à venir.

C'est à cette fin qu'en mai dernier un comité de réflexion composé de neuf personnes a été mis sur pied. Son mandat est de réfléchir sur l'avenir de notre presbytère. Depuis ce temps, cinq réunions ont déjà eu lieu, signe de l'intérêt que soulève la question et du sérieux de la réflexion entreprise par les membres du comité. Celui-ci est strictement consultatif. Il a à réfléchir et à proposer une solution. La proposition retenue sera soumise au Conseil de Fabrique, qui aura à l'entériner ou non. Si ce dernier approuve la proposition, elle sera ensuite soumise à l'approbation des paroissiens et paroissiennes lors d'une assemblée spéciale. Ce sont ces derniers qui auront le dernier mot.

Je vous invite à porter tout cela dans votre prière.

Michel Talbot, curé

Comme toute le monde le sait, le presbytère de St-François n'est occupé que très partiellement et son usage n'est requis que pour les besoins de la Fabrique (secrétariat, bureau du curé). Compte tenu de la situation actuelle de notre Église diocésaine en ce qui concerne les effectifs de prêtres, il semble très improbable que la paroisse de Saint-François, tout comme celles des alentours d'ailleurs, aura un curé résidant en permanence au presbytère.

## Campagne de financement pour la ressource d'hébergement/répit adaptée

La ressource d'hébergement La Maison de L'Arc-en-Ciel c'est: un accès à des services essentiels, un service d'hébergement, de répit, de gardiennage et de dépannage; un temps d'arrêt et de repos pour les parents; un moyen d'éviter l'épuisement des familles; un service de logements adaptés; un endroit sécuritaire; un endroit à proximité des services; une qualité de services.

Votre don de 5\$ est essentiel pour la qualité de vie des parents et des personnes handicapées! Nous sonnerons à votre porte du 2 octobre au 7 octobre 2004. Nos bénévoles seront dûment identifiés.

### Possibilité de faire votre don à:

L'Arc-en-Ciel, Regroupement de parents et de personnes handicapées,  
28 A, avenue Côté  
Montmagny (Québec)  
G5V 1Z9  
Téléphone: 248-3055



**E M B A L L A G E S**  
**L & M**

25, de l'Étang, Saint-François  
Montmagny (Québec) G0R 2G0  
Tél.: 418-259-7710  
Fax: 418-259-7013  
Sans frais: 866-259-7710

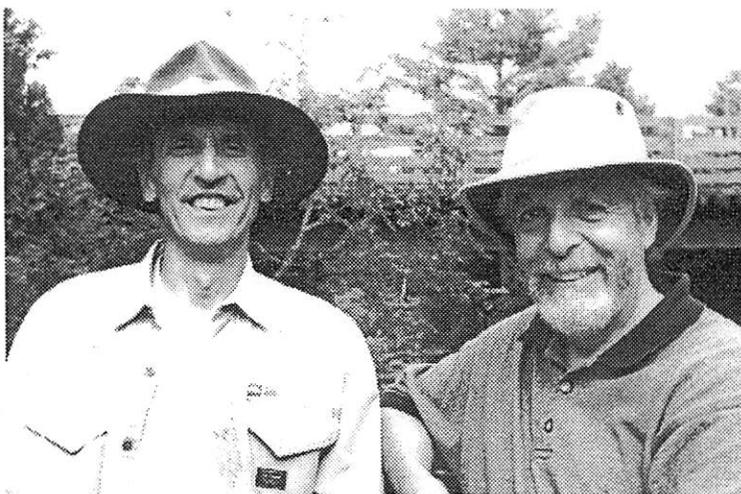
Visitez notre **site**  
[www.emballageslm.com](http://www.emballageslm.com)  
[fredjean@emballageslm.com](mailto:fredjean@emballageslm.com)





# Le MARS présente *Rivières d'Argent*

**L**e Mouvement des Amis de la rivière du Sud (MARS) est heureux de présenter à la population en projection spéciale le film documentaire «Rivières d'argent» du réalisateur Michel Gauthier, le samedi 2 octobre 2004 à 19h30 au Centre communautaire de Saint-Raphaël, 104, rue du Foyer. Produit en 2001, ce film aborde la question de la production privée d'électricité par les petites centrales hydroélectriques. Il présente comment des groupes de citoyens organisent leur opposition à ces projets qui menacent la beauté et la richesse de plusieurs rivières naturelles à travers le Québec.



Le samedi 2 octobre 2004 à 19 h 30 au Centre communautaire de Saint-Raphaël, le Mars présente *Rivière d'Argent* mettant en vedette Gaston Lepage et Louis-Gilles Francoeur.

jours pas obtenu de réponses de la part du ministère de L'Environnement quant à notre demande pour qu'un débit réservé minimal soit maintenu au barrage Saint-Raphaël.

## Entrée libre!

Toute la population est invitée à participer à cette activité spéciale offerte gratuitement au public. Au cours de cette soirée, nous profiterons de l'occasion pour échanger avec les personnes présentes. Nous vous inviterons également à donner votre appui au MARS en vous procurant votre carte de membre pour la somme de 10\$.

## Résumé du film

Depuis mai 2001, il était devenu possible au Québec, pour des promoteurs privés, d'exploiter le potentiel hydroélectrique de certaines chutes sur nos belles rivières. Le film analyse les enjeux d'une telle pratique. Le comédien Gaston Lepage nous transporte sur les sites que certains désirent voir exploiter mais que d'autres veulent conserver à titre de patrimoine inviolable. En fait, les petites centrales privées profitent à qui? On se demande aussi quel type de choix fait le gouvernement du Québec en permettant cette exploitation de nos cours d'eaux? Pour l'instant c'est l'accalmie, mais les gouvernements changent...

## Projection spéciale à Saint-Raphaël

Le MARS organise cette activité de sensibilisation afin d'informer la population sur les enjeux de production privée d'électricité, tant pour ses retombées économiques que sur ses impacts environnementaux. Pour l'occasion, le réalisateur Michel Gauthier sera sur place pour présenter son film, répondre aux questions du public et faire le point sur le travail de la Fondation Rivières, qui veille à la protection des rivières du Québec. Par la suite, le MARS fera un résumé de la situation de la rivière du Sud face à la production d'électricité. Rappelons que le MARS n'a tou-

Source: Simon Arbour,  
Mouvement des Amis de la Rivière du Sud

## Chauves-souris et rage

Savez-vous qu'environ 7% des chauves-souris impliquées dans des contacts humains accidentels sont porteuses du virus de la rage. Même si la rage chez l'humain est une maladie très rare, elle est presque toujours mortelle. Le virus de la rage est présent dans la salive de la chauve-souris infectée. Il se transmet par une morsure, une griffure, ou par le contact d'une plaie ou d'une muqueuse (yeux, nez, bouche) avec la salive de l'animal. C'est pourquoi il faut faire preuve de prudence en évitant de manipuler ou de toucher à mains nues une chauve-souris, qu'elle soit morte ou vivante. Si vous avez été mordu ou simplement touchés par une chauve-souris, vous devez sans tarder vous laver la partie du corps affectée avec de l'eau et du savon pendant 10 minutes et communiquer rapidement avec le service Info-Santé CLSC ou votre médecin, qui évaluera la nécessité que vous fassiez vacciner contre la rage.

Source: Communication-Québec Chaudière-Appalaches

## Les Fermières recrutent

Le Cercle de Fermières de St-François est à la recherche de «perles rares» pour remplir son écrin de précieux bijoux.

Si vous avez 14 ans et plus, vous pouvez devenir membre de notre Cercle.

Vous y trouverez des amies, des femmes ouvertes aux divers problèmes de la société actuelle et aussi des personnes aux doigts habiles qui sauront vous sensibiliser au patrimoine culturel et artisanal.

Si vous reconnaissez ces «perles rares», n'hésitez pas...

Communiquez avec nous au numéro: 259-7526  
Merci et bienvenue

Le Cercle de Fermières de St-François

## Réunion d'octobre

La réunion du mois d'octobre se tiendra le mercredi 13 octobre à 19 h 30 au local.

### Programme du mois

- Invité: M. Piloche  
Sujet: *Vous soupçonnez qu'une personne âgée est victime d'exploitation.*
- Résumé de la journée d'artisanat tenue le 23 septembre
- Tirage de légumes et conserves pour la fondation OLO
- Travaux au choix
- Dégustation de confitures ou marinades

## Bazar-bouffe

Veillez noter que notre Bazar-bouffe aura lieu le dimanche 14 novembre de 9h à 15h. Les personnes qui désirent louer des tables doivent communiquer avec Mireille Fournier au 259-7526 ou Monique Fiset au 259-7645.

## Livres de recettes

Un coffret des 5 livres de recettes des fermières plus l'index est en vente au coût de 70\$ taxes incluses. Vous pouvez commander jusqu'au 4 octobre auprès des membres du Conseil.

**MONTMAGNYVW.COM**  
VENTEMYVW@GLOBETROTTER.NET

**JACQUES DUMONT**  
DIRECTEUR DES VENTES

**Sophie Mercier**  
REPRÉSENTANTE

TÉL.: 418 • 248 • 0057



**Montmagny  
Volkswagen**

FAX: 418 • 248 • 2959



160, boul. Taché Ouest, MONTMAGNY (Québec) G5V 3A5



**JOACHIM LAFERRIÈRE**  
**ÉLECTRICIEN INC.**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

- Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Raphaël  
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074  
FAX: 418-243-2157



**JEAN MORIN**

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service d'urgence

24 heures / 7 jours

115, boul. Taché Ouest, Montmagny (Qc) G5V 3A6

Urgence 7 jours / 24 heures Télécopie  
(418) 248-0444 (418) 248-0395

Courriel

ms2controlemont@globetrotter.net



## Pouding hollandais aux pommes

### Ingrédients

1/4 tasse de	graisse végétale
1 1/3 tasse de	farine
3/4 tasse de	sucré
3 c. à thé de	poudre à pâte
1/2 c. à thé de	sel
1	œuf
3/4 tasse de	lait
3 tasses de	pommes tranchées
1/3 tasse de	cassonade
1/2 c. à thé de	cannelle

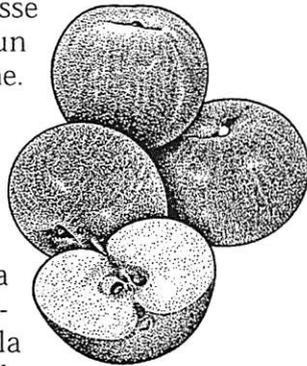
### Préparation

*Incorporer* en coupant la graisse molle; faire un puits avec la farine.

*Ajouter* l'œuf et le lait: mélanger pour humecter.

*Mélanger* les pommes, la cassonade, la cannelle, étendre la moitié de la pâte dans un moule (8 x 8) graissé et couvrir avec la moitié des pommes. Étendre le reste de la pâte et décorer avec le reste des pommes.

*Cuire* environ 45 minutes à 350° F.



## Soyez vigilants en présence d'autobus scolaires

Même si la rentrée scolaire est maintenant bien entamée et que les «autobus jaunes» sont à nouveau bien intégrés dans votre parcours quotidien, il est bon de vous rappeler de toujours être vigilants en présence d'autobus scolaires. Ainsi, lorsque vous approchez d'un autobus d'écoliers dont les feux clignotent, vous devez immobiliser votre véhicule à plus de 5 mètres derrière cet autobus. Cependant, cet arrêt n'est pas obligatoire lorsque vous croisez un autobus circulant sur une chaussée séparée par un terre-plein. En plus de risquer la vie des enfants, vous encourez à la perte de 9 points d'inaptitude à votre dossier de conducteur, ainsi qu'une amende variant entre 200 \$ et 300 \$ si vous dépassez un autobus d'écoliers dont les feux intermittents clignotent. Pour en savoir davantage, consultez le site de la SAAQ à l'adresse <http://www.saaq.gouv.qc.ca> sous l'onglet «Prévention». Source: Communication-Québec Chaudière-Appalaches.



**Boulet**  
Encans Boulet inc.

### ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610  
Pierre Boulet, encanteur  
[www.encansboulet.com](http://www.encansboulet.com)

**Achat et vente de ferme**

*Notre distinction,  
votre satisfaction!*



Offrez-vous une  
maison adaptée à  
votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : [www.maisonlaprise.com](http://www.maisonlaprise.com)
- Plus de 400 modèles à votre disposition

### Maisons pré-usinées

240, des Ateliers  
Montmagny  
(418) 248-0401

R.B.Q: 2634-7666-98

les équipements de ferme  
**bonneau**

Gilbert Bonneau

881, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
G0R 3A0

VENTE ET SERVICE  
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

Bureau: 418 • 259-7735  
Garage: 418 • 259-7289  
Télé.: 418 • 259-2122

## La communauté chrétienne en action



### Reprise des activités pastorales

Le mois de septembre sonne la reprise des nombreuses activités pastorales paroissiales. Les différents comités qui voient à leur bonne marche ont repris progressivement leurs activités. De nombreuses personnes bénévoles travailleront activement tout au long de l'année pour assurer l'animation de la vie paroissiale. Mais pour que cette vie soit débordante et communicative, il importe que le plus de gens possible se sentent concernés par leur Église et les nombreux services qu'elle veut continuer d'assurer. La poursuite de cet objectif est inconcevable sans la participation du plus grand nombre possible de paroissiens. Nous comptons beaucoup sur votre engagement.

### Groupe de prière

Le groupe de prière a repris ses activités en septembre. Comme l'an passé, la rencontre se déroulera le mercredi après-midi, à 16h, soit tout juste avant la messe de 16h30, ce qui fera une belle rencontre d'environ une heure en compagnie du Seigneur. Vous pouvez vous joindre au groupe et profiter des retombées spirituelles de cette rencontre où alternent prières de louange et de demande, chants, silences, prières à la Vierge, le tout atteignant son sommet dans l'action de grâce eucharistique.

Dans la semaine du premier vendredi du mois, la rencontre du mercredi sera remplacée par celle du vendredi, qui débutera, elle, à 15h30 avec l'exposition du Saint-Sacrement et se termi-

nera avec la messe à 16 h 30. Vous êtes tous et toutes conviés à ces temps de prière, temps de rencontre et de communion avec Dieu.

### Une liturgie de la parole adaptée aux enfants

Dans le cadre de la messe du 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois, les enfants sont conviés, dès l'ouverture de la célébration, à se rendre à la sacristie pour vivre une liturgie de la Parole adaptée à leur âge. Cette activité est prise en charge par des adultes qui ont le souci de transmettre le message de l'Évangile aux enfants par l'utilisation de moyens adaptés (vocabulaire approprié, gestuel, visuel, etc.) qui leur permettent d'en saisir davantage le contenu. J'encourage vivement les parents ayant de jeunes enfants à profiter de ce précieux service.

### Fête de l'Action de grâce

Le dimanche 10 octobre, l'église de St-François sera décorée aux couleurs de l'automne et des moissons. C'est une invitation lancée à tous et à toutes à venir rendre grâce au Seigneur pour tout ce qu'il nous donne en abondance et ce, à tous les niveaux de notre vie.

Michel Talbot, curé

### Les Impressions

# CREDO



*Tout sous un même toit !*

- Imprimerie commerciale
- Laser couleur
- Infographie, graphisme
- Centre de photocopie
- Édition court tirage

- Formules en continue
- Formulaire laser
- Catalogues
- Étiquettes tout format
- Dépliants

1010, rue Renault, Saint-Jean-Chrysostome G6Z 2Y8  
11 ch. St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud G0R 3A0  
Tél.: (418) 839-7207 Téléc.: (418) 839-1665  
Sans frais: 1 888 839-7207 Courriel: imp.credo@qc.aira.com



## Baptêmes, mariage et sépultures

### Baptêmes

Le 19 septembre, **Thierry Lizotte**, fils de Patrick Lizotte et de Danie Simard.

Le 19 septembre, **Olivier Sénéchal**, fils de Michel Sénéchal et de Marie-Josée Simard.

Félicitations aux heureux parents!

### Mariage

Le 4 septembre 2004, **Mélanie Simard**, fille de Jean-Paul Simard et Odette Simard, a épousé François Gagné, fils de Marcel Gagné et Anita Lemieux.

Toutes nos félicitations!

### Sépultures

Le 8 août 2004 est décédée Mme **Yolande Chamberland** (Raynald Blais). Les funérailles ont eu lieu le 11 août.

Le 14 août 2004 est décédé M. **Gérard Lavoie** (Gemma Gaulin). Les funérailles ont eu lieu le 21 août.

Le 23 août 2004 est décédé M. **Robert Garant** (Nellie Gosselin). Les funérailles ont eu lieu le 28 août.

Le 29 août 2004 est décédé M. **Oscar Marceau**, fils de feu Joseph Marceau et de feu Alvina Roy. L'inhumation au cimetière de St-François a eu lieu le 9 septembre.

Le 11 septembre 2004 est décédé M. **Clément Marceau**, fils de feu Alphonse Marceau et de Anna Bonneau. Les funérailles ont eu lieu le 18 septembre.

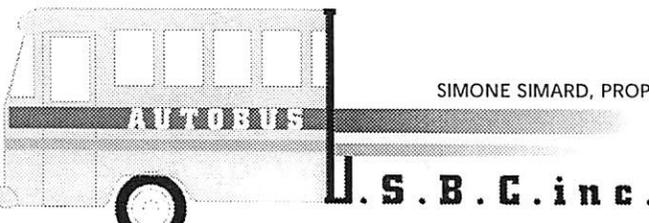
Sincères condoléances aux familles en deuil.

## Les Orteils du Sud sont en deuil

Notre Richard (Pelletier - autrefois de Montmagny) marche maintenant au-dessus des nuages. Il a atteint le plus haut sommet le 21 juillet dernier. Il aimait les choses simples et vraies. Il a mené sa vie sans extravagances, trouvant réponse à ses besoins dans peu de choses... ou plutôt dans toutes ces choses si simples dont on oublie souvent la valeur. Il puisait son énergie, entre autres, lors d'une longue randonnée en montagne qui demandait beaucoup d'efforts mais qui lui apportait la satisfaction du dépassement. Quel beau parcours rempli d'harmonie avec la nature, de calme et de force tranquille. Merci d'être toujours là Richard. La montagne la plus difficile au programme 2004 t'est dédiée: l'Oxalide au Parc régional du Massif du Sud.

Lorraine Juneau, conjointe, Léna Tremblay, fondatrice

Tél.: 418 • 259 • 7140      10, chemin des Prairies Est  
Télec.: 418 • 259 • 7140      Saint-François, Québec  
GOR 3A0





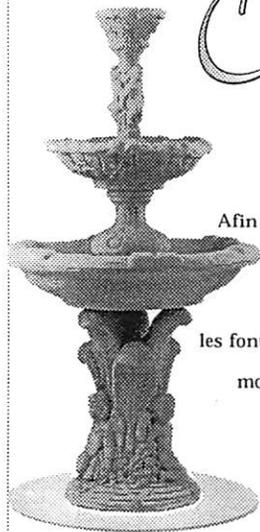
Ornebec  
Décor



**TERRASSEMENTS**  
*Joncas*  
& Frères inc.

une division de

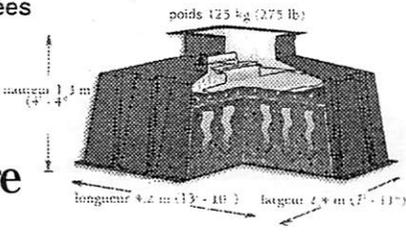
TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS



Afin de compléter votre aménagement paysager Ornebec Décor vous offre une variété d'ornements de parterre telles: les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

**Une solution performante, simple et compacte**

**Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées**



**le Biofiltre**

**Venez nous voir!**

Près de la sortie 369 de l'autoroute 20  
115, rue Principale • St-Pierre  
tél.: 241-5242 / 248-2585  
fax: 241-5248 / 248-8387

N° de license RBQ: 2552 189929

POUR MIEUX VOUS SERVIR, NOUS SOMMES OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 17H ET LES SAMEDIS ET DIMANCHE DE 10H À 16H

**SPÉCIALISTE EN:**

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
- ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
- ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

# Félicitations aux gagnants du concours municipal d'embellissement!

Dimanche soir, le 19 septembre dernier, un peu plus de 70 personnes ont participé à la soirée de remise des prix du concours municipal d'embellissement. Pour l'occasion, la juge du concours, Madame Martine Laberge, diplômée en horticulture de l'ITA de La Pocatière, nous a fait part de ses commentaires à partir de diapositives des aménagements primés.

Cette soirée marquait également le 20<sup>e</sup> anniversaire du comité d'embellissement. Pour l'occasion, la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec a remis un certificat d'honneur au mérite au comité ainsi qu'à Madame Gisèle Guimont qui est membre du comité depuis sa fondation. Madame Guimont a été longuement applaudie. Monsieur Pierre Cauffopé qui a quitté le comité récemment a aussi été chaleureusement remercié. Il a fallu deux nouveaux membres pour le remplacer: Madame Annie Marois et Monsieur Germain Chouinard!

Le comité a profité de la soirée pour rendre compte de ses activités de la dernière année: organisation du concours municipal et de la soirée de remise des prix, compostage municipal, causerie de Jean Lamontagne sur la plantation des arbres, distribution des arbres du ministère des Ressources naturelles, inscription du site institutionnel au concours Fleurir le Québec, entretien des aménagements, etc.

La soirée a d'ailleurs été l'occasion de dévoiler les résultats de Fleurir le Québec. Le site institutionnel s'est mérité la 3<sup>e</sup> place sur sept inscriptions avec 82,5 points sur 100. Les juges ont particulièrement apprécié l'atmosphère de recueillement et la qualité de l'entretien du site. C'est la municipalité de Saint-Donat dans le Nord de Montréal qui a remporté les honneurs.

Le comité d'embellissement avait organisé pour la soirée une petite causerie sur les secrets du compostage domestique. En quelques mots et avec un talent de vulgarisation peu commun, Madame Myriam Fortin, de la MRC, a expliqué les grands principes de cette technique relativement accessible. Elle a invité les gens de Saint-François à communiquer avec elle pour en savoir plus; il est possible d'obtenir ses coordonnées au bureau municipal. La MRC a aussi offert un composteur en prix de présence qui a été gagné par Madame Rolande Laflamme.

En fin de soirée, grâce à la généreuse contribution de nombreux commanditaires, des prix de présence d'une valeur de plus de 700\$ ont été tirés. Huguette et Robert Paré ont gagné une magnifique tonnelle tirée parmi les personnes inscrites au concours. Elle était offerte par la Société coopérative de la Rivière du Sud. Avant de se quitter, les participants à la soirée ont pu féliciter les gagnants et discuter d'embellissement autour d'un bon petit goûter de Madame Auclair.

## Gagnants du concours d'embellissement de Saint-François en 2004

### PRIX RÉSIDENCES

- 1<sup>er</sup> Marjolaine Garant et Léo Laliberté
- 2<sup>e</sup> Victor Théberge
- 3<sup>e</sup> Nathalie Allaire et Pierre Martin

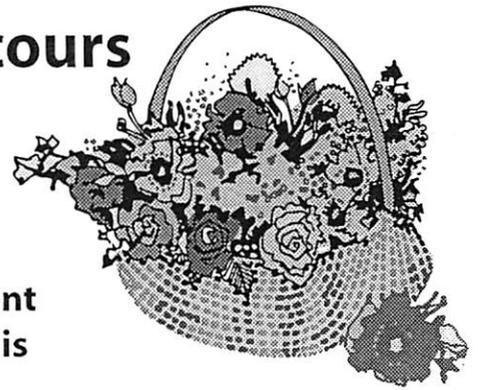
### FERMES, COMMERCES, INDUSTRIES

- 1<sup>er</sup> Ferme du patrimoine (Michel Théberge)
- 2<sup>e</sup> Raymond Simard
- 3<sup>e</sup> Ferme du trèfle blanc

Le comité d'embellissement remercie ses généreux commanditaires:

- Albiny Coriveau • Encans animaux Alfred Boulet
- Boucherie Richard Morin • Emballages L&M
- Caisse populaire • Morigeau-Lépine • Club Optisol
- Pharmacien Pierre Martin • Couvres planchers Ernest Lachance • Produits métalliques Roy • Dr Simon Morin
- Société coopérative agricole de la Rivière du Sud
- Dépanneur Ultra

Daniel Morin pour le comité d'embellissement



## Un couple comblé

Pour notre 25<sup>e</sup> anniversaire de mariage célébré à la petite chapelle des Prairies, le samedi 18 septembre, nous tenons à remercier M. l'abbé Michel Talbot, les bénévoles Mmes Lise Rémillard Proulx et Nicole Blais pour la décoration, nos deux enfants: Stéphane (Sonia Bacon) et Sophie (Stéphane Ringuet) qui nous ont accompagnés pour célébrer dans l'amour, la joie et la tendresse cette belle journée qui restera à jamais dans nos cœurs. Un gros merci...

Simon et Suzanne Simard



# Inscrivez-vous dès maintenant aux activités de L'Entraide Pascal-Taché

Les activités de L'Entraide Pascal-Taché reprennent pour l'automne 2004 et l'hiver 2005. En plus des services d'écoute, d'accompagnement et d'intégration sociale, de défense et de reconnaissance des droits des personnes vivant avec une limitation sur les territoires de Montmagny, L'Islet et Kamouraska, l'organisme offre avec ses collaborateurs bénévoles, les services d'entraide suivants :

	Montmagny	L'Islet
Samedi-répit (clientèle enfant)	-----	dès septembre
Samedi-répit (clientèle-adulte)	-----	à venir si les besoins sont signifiés
Parrainage	dès septembre	dès septembre
Groupe d'entraide pour les parents	-----	dès octobre
Groupe d'entraide pour personnes vivant avec des limitations physiques	dès septembre	dès octobre
Groupe d'entraide pour personnes vivant avec des limitations sensorielles	dès septembre	(Cellule Épan'ouir)
Groupe théâtre-intégration	dès octobre	dès que possible

## Description des activités

### Samedi-répit

Une journée d'activités structurées, avec éducatrices spécialisées et bénévoles, pour enfants, adolescents et adultes afin d'offrir un répit pour les parents et une activité supplémentaire d'intégration sociale pour la clientèle. Ces journées sont offertes au rythme d'un samedi sur deux, de 9h30 à 16h30, au coût de 8\$. Les participants: tout type de limitation mais avec une certaine autonomie.

### Parrainage

Effectuer par un bénévole qui s'engage à rencontrer régulièrement une personne ayant un handicap, dans le but de vivre une relation d'amitié, de briser l'isolement et de développer son intégration sociale. Les jumelages se font selon les goûts, les besoins et les intérêts de chacun et un suivi est fait par l'Association. Les participants: principalement les personnes ayant une déficience intellectuelle légère.

Suite à la page 18

## Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Eleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)  
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PVSP.  
Membre du groupe PorcBeq inc.  
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319  
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333



**Le Café du Havre**

*Bienvenue!*

**EN OCTOBRE**

OUVERT  
DU JEUDI AU DIMANCHE  
DE 8H30 À 22H

Hâvre: 259-2953 (8h30-16h30) ou Café 259-2364  
120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer



## Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

[www.cybercat.qc.ca](http://www.cybercat.qc.ca)

téléphone: (418) 259-2616



## Une rentrée très bien réussie

Eh oui! C'est le 30 août que s'est déroulée la rentrée scolaire. Dès 9 h 30, nous avons pu retrouver nos amis. Par la suite, nous sommes allés au gymnase pour découvrir le thème de l'année. Il s'agit de « Se parler, se connaître, beaucoup mieux qu'avant... ». Pour faire suite à ce thème, nous avons chanté tous ensemble « Vivre en amour ». C'était très entraînant. Nous avons eu la visite de Toupaix, la mascotte de l'année. Pour poursuivre, il y a eu la présentation des nouveaux élèves. Fait à noter, chaque classe accueille au moins un nouvel élève. Il ne faut pas oublier nos petits amis de la maternelle. Pour eux, c'est l'entrée dans le monde des grands. Et la journée se continua avec la présentation du nouveau personnel et la présentation des groupes. Nous avons terminé notre journée en mangeant à l'école. Nous avons pu manger des hot-dogs que des mamans bénévoles ont bien voulu nous préparer. Un gros merci à tous ceux et celles qui ont fait de cette rentrée un événement très réussi.

Les élèves de 6<sup>e</sup> année et Chantal Blais,  
enseignante responsable du Conseil étudiant

## INFO MUNICIPAL

### Rappel important sur les permis de brûlage

Il est très important de demander des permis de brûlage aux autorités municipales quand vous vous apprêtez à brûler différents objets. Pourquoi? Parce que ça vous protège au cas où il y aurait propagation du feu mais aussi ça permet de mettre au courant le service incendie de la municipalité. Ainsi, si un passant signale un feu à un tel endroit, le service incendie sait s'il doit sortir ou bien si le feu à l'endroit indiqué était déjà prévu. Ça va éviter bien des frais à la municipalité.

En contrepartie, si le contribuable fait un feu sans avoir demandé au préalable un permis de brûlage et que le service incendie est appelé à se déplacer suite à un appel de quiconque, le contribuable devra payer entièrement les frais encourus suite à cette sortie et ce, même si ce n'est pas lui qui a demandé l'intervention du service incendie.

Le garde-feu municipal est monsieur Etienne Blais. Vous pouvez le rejoindre au numéro 259-7614. En cas d'absence, appelez au bureau municipal au numéro 259-7228.

Yves Laflamme, sec.-trés.

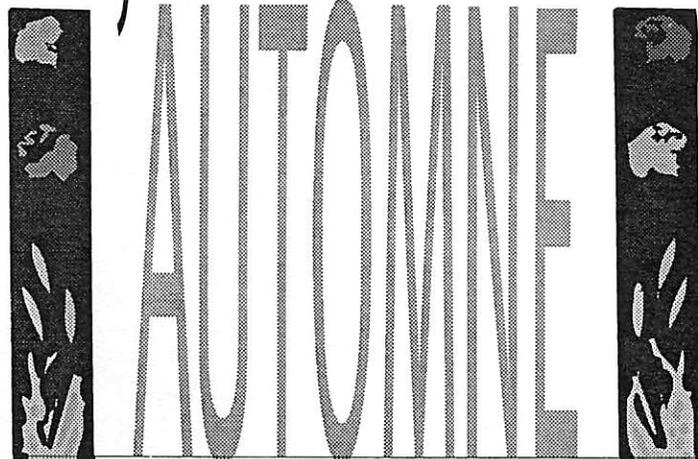
## DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Agent autorisé  
de la SAQ



Les journées raccourcissent



*mais pas notre service!*  
*Nos heures d'ouverture aussi!*

Nos heures d'ouverture  
de septembre à avril

Dimanche:	8 h à 21 h
Lundi au mercredi:	6 h 30 à 21 h
Jeudi et vendredi:	6 h 30 à 22 h
Samedi:	7 h 30 à 22 h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



## L'Entraide Pascal-Taché...

Suite de la page 16

### *Théâtre-intégration*

Le groupe de théâtre Tournesol de Montmagny existe depuis 4 ans. Encore une fois cette année, nous désirons, avec l'aide financière de nombreux partenaires, offrir à la population un spectacle de qualité et un loisir enrichissant pour la clientèle qui s'accroît chaque année. Nous désirons créer une troupe dans L'Islet. Nous prévoyons débiter cette activité en octobre. Les participants: tout type de limitation mais la personne doit être autonome.

### *Groupe d'entraide pour personnes ayant une limitation physique*

Personnes réunies amicalement et en toute simplicité, pour échanger, écouter, accueillir le vécu de chacun afin de partager l'information et planifier des activités pour briser l'isolement. Ces rencontres sont mensuelles. Les participants: Toute personne vivant avec des limitations physiques ou ayant subi un traumatisme cranio-cérébral.

### *Groupe d'entraide pour personnes avec un handicap sensoriel (Épan'ouir)*

Personnes malentendantes réunies pour échanger, écouter et accueillir le vécu de chacun tout en se partageant de l'information qui provient parfois d'un audiologiste ou d'un audioprothésiste. Des cours de lecture labiales sont prévus.

### *Groupe d'entraide pour parents*

Groupe de parents d'enfants et adultes vivant avec une limitation physique, intellectuelle ou sensorielle qui se réunissent afin de partager leurs vécus et connaissances, s'entraider et planifier des activités socioculturelles et d'information.

### *Parent-soutien*

Entraide entre parents qui ont un enfant différent, des parents qui ont vécu l'annonce ou l'absence de diagnostic, des couples qui ont cherché compréhension et écoute... par des rencontres individuelles.

### **Colloque**

Un colloque est en préparation présentement sur la thématique: «Le cerveau... un trésor à conserver». Ce colloque aura comme but de ressourcer, d'informer et de former la population en générale, la personne vivant avec une problématique et ses proches ainsi que les intervenants. Il est prévu pour le 6 novembre prochain à l'École secondaire Bon-Pasteur de L'Islet.

### **Points de service**

Montmagny 248-9133 (Caroline Bélanger)  
Saint-Jean-Port-Joli 598-9940 (Dany Marois, Stéphanie Déziel)

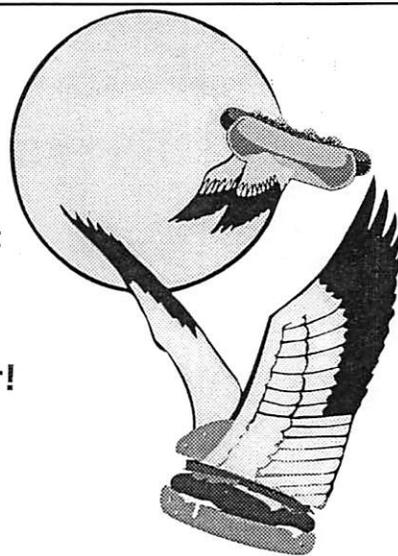
## MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest  
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789  
Ligne directe: 1-800-463-8744

Profitez-en  
encore  
avant qu'ils  
ne quittent  
pour l'hiver!



## CASSE-CROÛTE CHEZ MIKE

570, Chemin St-François Ouest  
Saint-François

→ 259-2447

FERME HORTICOLE

# Lajoie

- \* Conception, réalisation et entretien paysager
- \* Centre-jardin
- \* Producteur de vivaces et d'annuelles

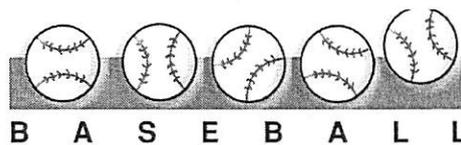
330, boul. St-Vallier  
Saint-Vallier Qc G0R 4J0  
Tél.: 418 • 884 • 3124



PROVINCIALE  
CERTIFIÉE  
APRO

PASSION  
JARDINS

# Une saison fructueuse



**Nous** avons eu une belle saison de baseball, nos joueurs ont pris plaisir à jouer, surtout cette année. Ils ont porté avec fierté leur nouveau costume tant à domicile qu'à l'étranger. Le tout a été commandité par la Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud.

Pour une 3<sup>e</sup> année consécutive nous avons évolué avec la ligue de développement de la Rive-Sud. Nous avons 4 équipes de St-François.

La saison a débuté le 22 mai et s'est terminée le 12 août, chaque équipe a joué 22 parties en tout, voici le classement général à la fin de la saison.

**Pour l'équipe Atome:** 7<sup>e</sup> position sur 12 équipes pour une fiche de 10 victoires et 12 défaites.

**Pour l'équipe Moustique:** 1<sup>re</sup> position sur 18 équipes pour une fiche de 17 victoires et 5 défaites et ils ont remporté le titre des champions de la saison régulière.

**Pour l'équipe Pee-Wee:** 12<sup>e</sup> position sur 21 équipes pour une fiche de 11 victoires et 11 défaites.

**Pour l'équipe Bantam:** 3<sup>e</sup> position sur 19 équipes pour une fiche de 15 victoires, 3 défaites et 4 nulles.

Belle performance pour tous les niveaux.

Les séries de fin saison ont eu lieu du 16 au 22 août sur la Rive-Sud et nous avons été la ville hôte pour recevoir les 5 équipes Atomes à St-François.

Après plusieurs parties disputées, l'équipe Atome a perdu en demi-finale. Les équipes Moustique et Bantam ont perdu en finale et l'équipe Pee-Wee a perdu en semi-finale. Félicitations à tous pour ces séries de fin de saison.

Pour une 4<sup>e</sup> année consécutive nous avons une équipe de St-François qui s'est qualifiée pour représenter la région de Québec au championnat provincial de Boucherville, qui avait lieu du 4 au 6 septembre.

C'est l'équipe Bantam qui a eu l'honneur de défendre ce titre. Elle a joué 3 parties en tout. La 1<sup>re</sup> partie, elle l'a gagnée contre le Bas St-Laurent 5 à 4, la 2<sup>e</sup> partie, elle l'a gagnée contre le Lac St-Louis (Montréal) 4 à 2 et la 3<sup>e</sup> partie, l'équipe s'est inclinée en demi-finale contre l'Abitibi 7 à 2. Félicitations à nos joueurs Bantam de St-François pour cette belle performance.

Un gros Merci pour tous ceux et celles qui s'impliquent au bon fonctionnement du baseball et surtout aux entraîneurs et au comité du baseball mineur de St-François.

## Voici nos commanditaires de la saison 2004

Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud • Garant Inc. • Promutuel Montmagny • Coop IGA • Ent. Benoît Brisson & Fils Inc. • Chevalier Colomb • Weed-Man • Louis-Marie Garant Consultant • S.C.A. de la Rivière du Sud • Fabrication Blais-Métal • Produits Tubulaires Roy • Pétrole Montmagny • Pharmacie Pierre Martin • Clinique Vétérinaire St-Vallier • Garde Paroissiale St-François • Simon Morin D' • Assurance Fontaine Lemay & Ass. • Restaurant Arrêt-Stop • Ferme Joseph-Aimé Blais Inc. • Salon de coiffure Karo • A.B.A Construction • Théberge Aération • Con-

struction G.P. Martineau • Boucherie Richard Morin • Pharmacie Pierre Martin • Les Archers • Les Loisirs St-François • P.P.R.

Merci à vous tous pour votre générosité.

On se dit à la prochaine saison 2005 qui sera notre 10<sup>e</sup> saison.

Yvon Rémillard, président

## Voici les équipes avec leurs entraîneurs pour la saison 2004

### Atome

1<sup>re</sup> rangée: Jean-Daniel Boucher, Jacob Roy, Joël Blais, Simon Létourneau, Zacharie Théberge et Félix Fiset  
2<sup>e</sup> rangée: Jason Blais, Maxime Paré, Yannick Martineau, William Simard, Maxime Jean, Catherine Couillard.  
3<sup>e</sup> rangée: Stéphane Théberge, entraîneur-adjoint, François Létourneau, entraîneur-chef, et Gilles Simard, entraîneur-adjoint.



### Moustique

1<sup>re</sup> rangée: Jérémy Fournier, Olivier Brisson, Benjamin Roy, Jessica Roy, Samuel Lamonde et Dave Richard.  
2<sup>e</sup> rangée: Patrick Gonthier, Michaël Blais, Guillaume Couillard et David Fiset.  
3<sup>e</sup> rangée: Christian Fournier, entraîneur-adjoint, Marie-Claude Guimond, entraîneur-adjoint, Mathias Gagné et Yves Couillard, entraîneur-chef.



### Pee-Wee

1<sup>re</sup> rangée: Charles-Étienne Morin, Mathieu Blais-Côté, Maxime Dufour, Frédéric Roy et Jonathan Lamonde.  
2<sup>e</sup> rangée: Marc-Antoine Leblanc, Samuel Gaudreau, Rébecca Ruel, Jimmy Fiset, Cédric Brisson, Patrick Garant-Pelletier.  
3<sup>e</sup> rangée: Herman Pelletier, entraîneur-chef, Pierre Gaudreau, entraîneur-adjoint, et Jacques Morin, entraîneur-adjoint.



### Bantam

1<sup>re</sup> rangée: Pier-Luc Lemieux, Steven Gaudreault, Jean-François Blais, Maxime Létourneau, Maxime Roy et Jason Létourneau.  
2<sup>e</sup> rangée: Yvon Rémillard, entraîneur-adjoint, Dave Rémillard, Mathieu Rémillard, Philippe Simard, Pascal Létourneau, Jean-Philippe Côté, Jérôme Blais et Alain Blais, entraîneur-chef.



## La drogue, le taxage et la violence

## Pas «cool» du tout!

La Sûreté du Québec a mis sur pied un Programme d'intervention en milieu scolaire (P.I.M.S.) ainsi qu'une trousse d'outils de travail « COOL » pour vrai! Afin de guider les policiers dans leurs interventions préventives auprès des jeunes. (ISBN: 2-550-34328-)

L'établissement scolaire a un rôle important à jouer dans le développement d'attitudes et de comportements sociaux responsables chez les élèves. Une approche préventive favorisant l'ouverture d'esprit, l'éducation au respect, la collaboration et le partage est à privilégier. Le service de police est un partenaire en éducation en ce qui a trait aux droits et responsabilités des élèves.

### Les drogues et alcool

Le problème de drogue chez les jeunes n'est pas nouveaux. Cependant, les drogues sont plus nombreuses et variées qu'avant et peuvent causer des dommages plus grands. Les jeunes y sont initiés de plus en plus tôt et l'abus entraîne souvent d'autres problèmes. Pour se procurer leur drogue, les jeunes sont prêts à voler, menacer, extorquer. D'autres se livreront à la prostitution ou au proxénétisme. Le taxage peut aussi être un moyen de trouver un revenu rapide et régulier. Voilà une problématique qui en génère souvent d'autres. Il est donc essentiel de faire de la prévention.

Les objectifs visés par les policiers sont de sécuriser les jeunes qui ne consomment pas, dissuader et prévenir la consommation chez les consommateurs actuels et potentiels et à veiller à ce que les jeunes consommateurs soient identifiés et aidés rapidement. Enfin, les policiers voient à ce tous, parents, directeurs d'école et professeur se sentent concernés et partagent une vision commune de la problématique et de la manière d'intervenir.

### La violence

Prévenir le taxage et la violence, identifier et dénoncer les agresseurs, protéger les victimes et poursuivre les contrevenants devant les tribunaux et désamorcer les conflits à l'école sont aussi des priorités pour les policiers. Ils contribuent aussi à l'apprentissage de compétences sociales: gérer ses frustrations, communiquer et négocier convenablement ses besoins ainsi que résister aux pressions de ses pairs. Ils aident aussi les parents et sollicitent une participation plus grande de la communauté et des institutions.

Chez les jeunes, la violence dans les relations amoureuses est présente dans 20% des cas. Les agressions sexuelles sont aussi très

courantes et les jeunes craignent de les dénoncer. Il faut avoir l'œil ouvert et déceler les attitudes changeantes des jeunes. Le taxage et l'intimidation sont aussi deux comportements violents que les jeunes peuvent avoir ou subir.

Tous ces cas de violence peuvent entraîner des fugues. Les conséquences sont néfastes sur le bien-être physique et mental des jeunes.

L'école est un lieu très populaire pour tous ces types de violence. Les agressions sont dirigées contre les pairs et contre le personnel enseignant. Des agressions physiques et psychologiques sont présentes dans toutes les écoles, mais plus particulièrement dans les quartiers défavorisés où les conditions de vie précaires accentuent les autres problèmes. Les faibles résultats scolaires, le décrochage, la faible estime de soi, l'anxiété et les tentatives de suicide peuvent résulter d'actes de violence ou d'abus de drogue ou d'alcool.

Les policiers cherchent avant tout à aider les jeunes et à les empêcher de devenir des criminels ou des victimes. Même si les crimes sont répressibles, les policiers veulent avant tout prévenir et surtout aider ces jeunes.

### Les méfaits

Mettre fin aux méfaits (graffitis, vandalisme, vols, etc.) est primordial pour les policiers. Rendre les contrevenants conscients des conséquences de leurs actes pour eux-mêmes et pour la communauté est un moyen de prévention à développer. Contribuer à favoriser le développement des capacités et habiletés des parents dans leur rôle éducatif et impliquer les institutions qui œuvrent auprès des jeunes dans une meilleure éducation au civisme sont des moyens pour les policiers de former des partenaires.

Les problèmes de drogue, de taxage et de violence existent dans la majorité des écoles secondaires et il convient de les contrer. Pour tout renseignement ou besoin de support, vous pouvez contacter les policiers de votre localité ou consulter le site Internet de JEUNESSE, J'ÉCOUTE. La meilleure façon d'aider, c'est d'être au courant!

<http://jeunesse.sympatico.ca>

JEUNESSE, J'ÉCOUTE

1-800-668-6868



LES  
CONSTRUCTIONS  
**JEAN BOUCHER**  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
Rénovation • Construction  
Résidentielle • Commerciale  
194, rue Principale Ouest  
Berthier-sur-Mer  
Tél. et Fax: 259-2628

la nouvelle  
GARANTIE  
MAISONS  
NEUVES  
APCHQ

Licence RBQ  
8000-1316-58



**Weed Man**  
FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

**ENTRETIEN DE PELOUSE**  
ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François Ouest  
Saint-François, Qc GOR 3A0  
Tél.: 418-259-7700  
Sans frais: 1 800 463-4877



# Le chauffage au bois et la pollution

**Pour** la plupart des gens, un feu de foyer signifie une soirée tranquille à se détendre en écoutant le crépitement des bûches dans la cheminée. Mais avec l'arrivée du temps plus froid, cela signifie davantage pour les marcheurs et les adeptes du jogging qu'il devront composer à nouveau avec les odeurs et les émanations de cheminées causées par le chauffage au bois. Qu'elles proviennent d'un poêle à bois ou d'un foyer, les fumées qui s'en dégagent ne sont pas si inoffensives qu'on voudrait bien le croire. En effet, selon l'Association pour l'air pur (ALAP), le chauffage au bois résidentiel représente 25% des émissions totales de composés organiques volatiles au Québec. Aussi, l'utilisation d'un poêle à bois de type conventionnel pendant 9 heures émet autant de particules à l'atmosphère que les émissions d'une automobile sur une période d'un an. De plus, le chauffage au bois requiert en moyenne par maison, 3 cordes de bois, soit l'équivalent de plus de 15 arbres matures. Pour connaître les conditions nécessaires vous permettant de chauffer au bois en polluant le moins possible tout en récupérant le plus d'énergie, consultez le dépliant sur le sujet que vous trouverez dans le site du ministère

de l'Environnement du Québec à l'adresse [www.menv.gouv.qc.ca](http://www.menv.gouv.qc.ca), sous l'onglet «Air». Vous y trouverez également plusieurs références pertinentes à d'autres sites Internet.

Source : Communication-Québec  
Chaudière-Appalaches.

## Marché aux puces d'articles pour enfants et de bicyclettes

**AVIS** AUX ACHETEURS: la Joujouthèque de Lévis, organisme à but non lucratif, organise son marché aux puces d'articles pour enfants et de bicyclettes. Avec 120 nouveaux vendeurs chaque jour vous y trouverez de tout : des vêtements, des poussettes en passant par les meubles et les jouets.

Venez nous visiter les samedi et dimanche, 2 et 3 octobre 2004 au Cégep Lévis-Lauzon, 205 Mgr Bourget de 8h30 à 13h00.

N'oubliez pas que le dimanche 120 nouveaux vendeurs vous y attendent.

Pour information: 418-838-4944.  
[www.joujouthequedelevi.com](http://www.joujouthequedelevi.com)

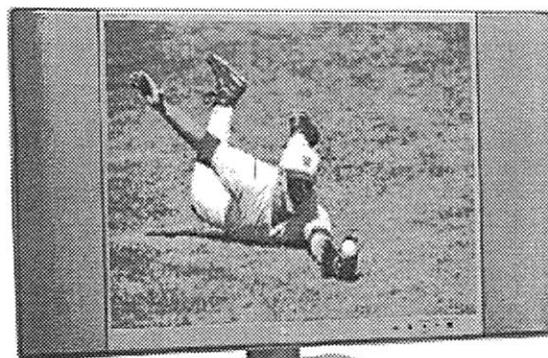
**micro plus**  
2010-2011  
Votre spécialiste en informatique  
**(418) 248-0074**

**GRATUIT**  
Trousse sans fil A/V  
(à l'achat d'une TV ACL sélectionnée)  
Valeur de 175\$

Incluant:

- Émetteur sans-fil Audio/Vidéo SVAT
- Télécommande multimarques RCA
- + 200\$ de coupons-rabais Dumoulin

FINANCEMENT  
**accord D**  
Desjardins



**SHARP**

Téléviseurs  
à Cristaux Liquides ACL  
de 13, 15 et 20 po.

**Dumoulin**  
Électronique • Informatique • Photo • Communications

Propriétaire à Montmagny: MICROPLUS CÔTE-SUD

67, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny ■ **248-0074**



## L'histoire du roller \*

À quoi pouvaient bien ressembler les ancêtres du rollerblade ? Tu trouveras ici de nombreuses photos illustrant les différents types de patins qui ont roulé au cours des deux cents dernières années ! De la découverte du roulement à billes en passant par les roues en bois, en métal, à chambre à air, tu sauras tout sur cette invention.

[http://www.rollerenligne.com/dossiers/Historique\\_roller.htm](http://www.rollerenligne.com/dossiers/Historique_roller.htm)

## You Got Served : Freestyle Dance Championship \*

Sais-tu taper sans regarder ton clavier ? Ce sera très utile pour jouer à «Dance competition». Pour remporter le concours, tu dois frapper les touches qui correspondent aux chiffres défilant à droite de l'écran. Fais vite ! ils ne doivent pas toucher la ligne horizontale ! Tu préfères créer la propre chorégraphie ? Dans une ambiance hip hop, «Dance builder» te permet de choisir les mouvements de ton danseur et de te faire bouger sur une musique de ton choix. Yo !

<http://www.sonypictures.com/movies/yougotsserved/site/game/index.html>

## Cybernature - Ursidés \*\*

Ours polaire, ours noir, ours malais, ours lippu, à collier, à lunettes, grizzli ou panda... les ursidés sont là ! Apprends à tes reconnaître, écoute leurs grognements, regarde des vidéos ou collectionne les fonds d'écran ! Poursuis ton expédition sur le sentier (virtuel) des ours en fouinant dans la section des liens et... régale-toi !

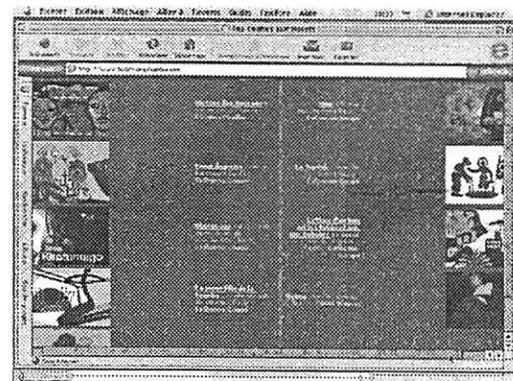
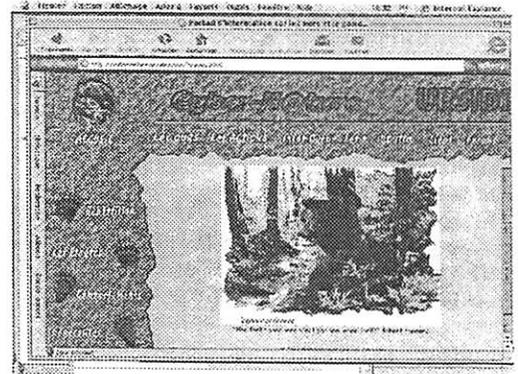
<http://cybernature.ursides.com/frames.html>

## Des contes animés \*\*\*

Viens lire et regarder ces étranges petits films d'animation. Des contes sioux aux contes sibériens en passant par les contes japonais, découvre les mythes et légendes du monde entier. Sauras-tu garder ton sang froid en lisant «Mujina», une histoire se déroulant dans une inquiétante forêt ? Le monstre Tupilak de la légende inuite te fera-t-il rire ou trembler ?

<http://www.holott.org/contes.htm>

Pour visiter tous nos sites du mois sans taper les adresses, rends-toi sur le site web des Débrouillards ([www.lesdebrouillards.qc.ca](http://www.lesdebrouillards.qc.ca)). Les liens sont déjà prêts. Tu n'as qu'à cliquer dessus !



Texte : Annie Cloutier

## Lorsque nous pleurons, d'où vient l'eau ?

Les larmes viennent des glandes lacrymales, situées au-dessus des yeux. Ces glandes produisent sans arrêt du liquide pour humidifier les yeux. Il s'écoule au fur et à mesure dans un petit canal dans le coin de l'œil. Lorsque tu pleures, une grande quantité de liquide est produite. Le petit canal déborde et des larmes coulent sur tes joues !

## Soyez prudents à l'Halloween!



## Je sais remercier

La fête de l'Action de grâces est l'occasion d'une pause afin d'éprouver de la gratitude envers tous les bienfaits reçus et l'abondance dans notre vie. Mais à qui est adressée cette gratitude? La cause de ces bienfaits et cette abondance est la puissance supérieure qui habite ma vie et lui donne un sens. Je profite de cette occasion pour me rapprocher d'elle et pour améliorer le contact conscient que j'essaie d'entretenir avec elle. C'est la meilleure façon de montrer ma gratitude. Dans ce climat d'intimité, j'en viendrai à ressentir l'amour, la paix intérieure et la sécurité qui sont les vrais dons et la véritable abondance. Me sentir aimé de ma puissance supérieure m'aide beaucoup lorsque je rencontre des difficultés. Lorsque tout va bien, ce sentiment me motive et me rend capable de donner.

Jean Gendron

## Lutte à la pauvreté et l'exclusion

Le Fonds québécois d'initiatives sociales soutient les projets d'organismes sans but lucratif incorporés qui s'adressent directement aux personnes et aux familles vivant une situation de dénuement, de pauvreté ou d'exclusion. Les projets admissibles sont les projets d'intervention en matière de développement social et communautaire, de prévention de la pauvreté, d'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et une priorité sera accordée aux projets provenant des territoires à forte concentration de pauvreté. Dans le cadre de la Mesure de soutien aux activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour l'année 2004-2005, les projets devront avoir une durée maximale de 52 semaines. Ils devront également être présentés avant le 15 octobre 2004. Pour obtenir plus de renseignements afin de remplir la demande de subvention, vous pouvez communiquer avec la Direction du Fonds québécois d'initiatives sociales par téléphone au numéro 1 866 850-7069 ou par courrier électronique à l'adresse [dfqis@messf.gouv.qc.ca](mailto:dfqis@messf.gouv.qc.ca).

Source: Communication-Québec Chaudière-Appalaches



~ Joyeuse Halloween et n'oubliez pas de participer au concours! ~



2 OCTOBRE  
0 0 4

# AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1  Bac Bleu	2
3	4 Réunion du Conseil	5	6	7	8 	9
10	11 <b>FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCES</b>	12  Comité d'embellissement réunion 19h30	13 Réunion des Fermières 19h00	14 Tombée du journal 13  Echo	15  Bac Bleu	16
17	18	19	20	21	22 	23
24 	25	26	27	28	29  Bac Bleu	30 
31 Halloween! 	 <p><b>Fleuriste Demontmagny Inc.</b></p> <p>Monique Gaudreau, propriétaire 310, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C8</p>					<ul style="list-style-type: none"> <li>✿ FLEURISTE</li> <li>✿ BOUTIQUE DÉCORATION</li> <li>✿ SERRES ET CULTURE-JARDIN</li> </ul>

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**  
**COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le mardi 7 septembre 2004, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Rénaud Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant  
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme  
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU  
LUNDI 2 AOÛT 2004**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 août 2004 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet  
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 août 2004 soit accepté tel que déposé.

**ACCEPTATION DES COMPTES DE SEPTEMBRE 2004**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant  
APPUYÉ par monsieur François Létourneau  
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants :

Claude Morin, remb. facture pour remplacement plaque immatriculation . . . . .	10,00
Régie inter. Anse-à-Gilles, enfouissement ordures juillet 2004 . . . . .	2 790,92
Les Loisirs St-François de Montmagny inc., contribution municipale . . . . .	13 000,00
Syndicat de l'UPA, secteur Fermiers de Montmagny, commandite journée «Portes ouvertes» . . . . .	150,00
ADMQ Zone Beauce-Côte-Sud, colloque de zone 2004 . . . . .	70,00
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires (eau) . . . . .	45,04
Dépanneur Ultra, essence en juillet :	
Embellissement . . . . .	13,07

Service incendie .....	120,76
Voirie .....	54,47 .....
Lucille Kirouac, remb. cartes (10) aquarelle village St-François .....	35,00
Ferme Boulet inc., remb. taxes 2004 (bâtiments incendiés) .....	1 716,95
Marcel Laflamme, remb. taxes 2004 .....	42,70
Jean-Paul & Édouard Gaumond, remb. taxes 2004 .....	36,60
Éco-Centre du Golf, traitement matériaux secs, encombrants, recyclables .....	789,28
Les Concassés du Cap, collecte mensuelle juillet 2004 .....	4 202,44
Hydro-Québec, électricité éclairage public et usine d'épuration .....	2 386,49
Seao, service Internet appel d'offres .....	57,51
Publi-Sac, envoi avis (eau potable) .....	27,32
Claude Morin, remb. frais déplacement 392 km .....	156,80
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 709 km .....	283,60
Municipalité St-Nérée, remb. frais déplacement (Christian Pouliot)	
1 320 km à 0,35\$/km .....	462,00
Société Canadienne des Postes, envoi circulaires (eau potable) .....	84,70
Telus, service bureau, Internet, garage .....	430,33
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 284 km .....	113,60
Claude Morin, remb. frais déplacement 222 km .....	88,80
Ministre des Finances, 2 inscriptions à Fleurir le Québec .....	60,00
Les Concassés du Cap, frais transport excédentaires du 28 mai 2004 .....	465,85
Claude Morin, remb. frais déplacement 352 km .....	140,80
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 267 km .....	106,80
Ministre Revenu Québec, remise d'août 2004 .....	6 906,12
Revenu Canada, remise d'août 2004 .....	3 933,76
CARRA, remise d'août 2004 .....	370,96
La Fabrique, loyer septembre 2004 .....	166,67
A. Gignac, pièces portes du garage municipal .....	258,29
ABA Construction:	
réparation galerie et installation fenêtre à la Maison de la Paroisse .....	969,66
Atelier menuiserie Albert Proulx, réparation d'un châssis (Pav. Bédard) .....	46,01
Béton Montmagny, béton base luminaires de rue .....	934,58
Bureautique Côte-Sud:	
Contrat photocopieur .....	93,64
Papier photocopieur, papeterie .....	157,79 .....

Claude Morin, remb. frais déplacement 304 km .....	121,60
Construction B.M.L., asphalte .....	3 547,35
Débroussaillage JMS, fauchage des chemins .....	3 148,80
Équipements Sigma, réparation niveleuse .....	138,03
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 285 km .....	114,00
FMQ, facturation Dicom, juillet 2004 .....	58,52
Givesco inc., pièce équipement .....	136,88
Hewitt, pièce pelle rétrocaveuse .....	47,94
Hydro-Québec, électricité:	
Éclairage public d'août 2004 .....	616,09
Électricité bi-énergie .....	43,85
Jacques & Raynald Morin, location pelle travaux Ch. des Prairies .....	747,66
Jacques Thibault, inspection camion incendie .....	345,08
Jocelyne Noël, entretien bureau août 2004 .....	105,00
Laboratoire de l'Environnement LCQ, analyse eau potable et eaux usées .....	898,35
Le Nettoyeur Magnymontois, nettoyage salopettes .....	23,98
Les Commerçants de la Chaudière, transport Dicom .....	10,78
Les Concassés du Cap, collecte mensuelle août 2004 .....	4 202,44
Les Enduits S.M. enr.:	
scellement de fissures Montée des Prairies et Ch. Rivière du Sud .....	2 473,53
Les Produits ind. Jean-Paul Côté, chlore .....	2 462,05
MRC, collecte sélective tonnage fév.-mars-avril-mai-juin .....	2 739,65
Pagenet, location téléavertisseur .....	417,37
Pétroles JMB inc., diesel (2478,6 litres à ,699/l.) .....	1 992,86
Philiat Blais & Fils : 34.5 hres location camion (54\$/heure) + 1 voyage de terre brune tamisée (140\$/voyage) .....	2 303,96
Pièces d'auto GGM, filtre à l'huile .....	9,40
Pierre Martin, pharmacien, 2 gallons H2O traitée .....	6,00
Plamondon Camquip, pièce camion Mack .....	45,44
Praxair, location bouteille .....	55,68
R.E.M., pièces équipements .....	218,36
Réal Huot, matériel égout .....	993,53
Régie inter Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges août 2004 .....	2 042,88
Scaphandre Autonome, test et plein d'air .....	103,52

Signalisation Québec-Beauce, panneaux signalisation .....	212,45
Signo Tech, panneaux signalisation.....	656,29
Simon Grégoire, formation premiers répondants .....	104,50
Soc. Coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers :	
Service incendie .....	12,52
Maison Paroisse .....	25,62
Ass. eaux .....	42,39
Voirie .....	296,54
Barrage .....	150,00
Signalisation .....	68,84
Lampadaire .....	60,92
Loisirs .....	77,90
	734,73
Société canadienne des postes:	
Envoi circulaires .....	45,23
Envoi journal l'Écho.....	148,17
	193,40
Stéréo Plus, carte Telus (cellulaire) .....	28,76
Telus Mobilité, cellulaire .....	19,33
Thibault Montmagny, réparation camion GMC .....	505,03
Unibéton:	
Béton (réparation pont Montée Morigeau).....	5403,88
Sable lavé à béton .....	61,78
	5 465,66
<b>TOTAL :</b> .....	<b>79 870,04</b>

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

### **SUBVENTION POUR L'ASPHALTAGE DE LA MONTÉE MORIGEAU**

Le 4 août 2004, madame Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports, annonçait par voie écrite qu'elle accordait à la municipalité une subvention maximale de 105 000\$, échelonnée sur trois années budgétaires, pour l'asphaltage de la Montée Morigeau.

Un premier versement de 50 000\$ est prévu pendant l'exercice financier 2004-2005. Le deuxième versement au montant de 35 000\$ sera effectué durant l'année budgétaire 2005-2006. La dernière tranche de la subvention, soit 20 000\$, sera attribuée au cours de l'année budgétaire 2006-2007.

Pour obtenir la subvention, la municipalité doit aviser par résolution que les travaux sont bel et bien terminés. De plus, elle doit soumettre les pièces justificatives au ministère des Transports.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a procédé à des travaux de pulvérisation et de pose de revêtement bitumineux sur toute la longueur et la largeur du chemin Montée Morigeau, soit environ 2,5 kilomètres;

ATTENDU QUE l'entrepreneur retenu «Construction B.M.L., division de Sintra»

a réalisé les travaux les 30 juillet et 2 août 2004;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Rénald Roy

**APPUYÉ** par monsieur Auguste Boulet

**ET RÉSOLU QUE** le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Montée Morigeau et dont le coût total s'élève à deux cent six mille huit cent trente-deux dollars et seize sous (206 832,16\$) taxes incluses et joint à la présente une copie de la facture, conformément aux exigences du ministère des Transports;

**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin Montée Morigeau dont la gestion incombe à la municipalité.

### **COLLECTE SÉLECTIVE**

La MRC de Montmagny avise la municipalité des tout derniers développements dans le dossier du traitement des matières recyclables.

La Société VIA à Lévis continue de prendre le relais de l'Après Récupération pour la période du mois d'août en ce qui concerne la collecte sélective provenant du résidentiel.

En ce qui concerne la collecte dite commerciale (composée essentiellement de carton), celle-ci sera déversée directement à Montmagny et l'Après Récupération facturera la MRC au tarif de 60\$/t.m. Bref, la Société VIA fait des tests pour savoir si le centre de tri à Montmagny serait viable s'il devenait spécialisé dans la récupération du carton et du papier de bureau. D'où l'importance que les industries et les commerces sur le territoire acheminent leurs carton et papier au centre de tri l'Après Récupération de Montmagny.

Une copie des documents est remise à chacun des élus.

### **FÊTE DES ARTS ET TRADITIONS DE BERTHIER-SUR-MER**

Le comité organisateur de la Fête des Arts et Traditions de Berthier-sur-Mer peaufine actuellement la programmation de la 7<sup>e</sup> édition de cette fête qui aura lieu les 10, 11 et 12 septembre prochain.

Pour l'occasion, la Corporation touristique de Berthier-sur-Mer sollicite une participation financière de la municipalité pour cet événement.

Différents plans de visibilité sont offerts.

50\$	Partenaire important
100\$	Partenaire principal
250\$	Partenaire capital
500\$	Partenaire majeur
1 000\$ et plus	Partenaire prestige

L'année dernière, la municipalité avait versé 50\$ pour l'événement.

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Berthier-sur-Mer est voisine de la nôtre et que nos relations intermunicipales sont bonnes;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur François Létourneau

**APPUYÉ** par monsieur Yves Laflamme

**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

accepte de verser cinquante dollars (50\$) et de devenir partenaire important à la septième édition de la Fête des Arts et Traditions de Berthier-sur-Mer.

### **LIGNAGE DE RUES**

Le secrétaire municipal s'est informé auprès du fournisseur de l'an dernier «Dura-Lignes inc.» de son prix au mètre linéaire pour le traçage de lignes de rue.

Le fournisseur «Dura-Lignes inc.», qui est membre du groupe SAM (Service d'achats des municipalités) ferait le travail pour 0,14\$ le mètre linéaire. L'an dernier, le fournisseur demandait 0,13\$ le mètre linéaire.

Le budget de la municipalité prévoit un montant de 4 000\$ pour le lignage de rues. Ça représente 28 571 mètres linéaires.

Est-ce que la municipalité donne son aval pour que le lignage de rues soit fait?

Fait-on comme les autres années, soit d'en mettre seulement aux endroits où elles sont le plus effacées ou carrément absentes?

CONSIDÉRANT QUE la municipalité dispose d'un budget de 4 000\$ pour le lignage des chemins sous sa juridiction et qu'elle veut rendre sécuritaire le plus possible tout le réseau routier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de «Dura-Lignes inc.» pour tracer environ 28 571 mètres linéaires de lignes de rue aux endroits qui lui seront indiqués par le responsable des travaux publics;

QUE le coût s'établisse à 0,14\$ le mètre linéaire;

QUE le lignage soit fait à une température plus élevée que 10° Celsius et par temps sec;

QUE le lignage soit fait avant le 15 septembre 2004.

### **SOUMISSIONS POUR VÉRIFICATION DES SURPRESSEURS ET DES MOTEURS ÉLECTRIQUES**

La municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour la vérification des vibrations des deux surpresseurs au bâtiment des étangs aérés. Elle a aussi demandé des prix pour un essai diélectrique des deux moteurs au même endroit.

Ces vérifications seront accompagnées d'un rapport détaillé avec les recommandations à suivre. Évidemment, ces vérifications excluent les réparations et les pièces endommagées le cas échéant.

1. Gaétan Bolduc et associés inc.	430,00\$ taxes en sus
2. Noël Rochette et fils inc.	1 502,00\$ taxes en sus
3. Les Moteurs électriques P.M.R. du Québec inc.	430,00\$ taxes en sus

CONSIDÉRANT QUE les 2 surpresseurs et les 2 moteurs électriques au bâtiment des étangs aérés n'ont pas été vérifiés depuis leur entrée en fonction en 1999;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant,  
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de «Gaétan Bolduc et Associés inc.» pour effectuer les vérifications sur les deux surpresseurs de marque Hibon et sur les deux moteurs électriques à la station d'assainissement des eaux usées.

QUE toutes les vérifications soient accompagnées d'un rapport complet et facile à comprendre.

### **ORIENTATION PRÉLIMINAIRE DE LA CPTAQ POUR L'USINE DE FILTRATION (À TITRE INFORMATIF)**

Les municipalités de St-François et de St-Pierre se sont adressées à la CPTAQ pour obtenir les autorisations nécessaires pour procéder à l'implantation d'un système d'alimentation en eau potable conjoint pour les deux municipalités.

L'orientation préliminaire est la suivante :

«La Commission, après pondération de l'ensemble des critères, considère que cette demande devrait être autorisée».

Cela dit, on peut conclure que les sites retenus représentent des sites de moindre impact sur la protection du territoire et des activités agricoles. Ces demandes ne généreraient pratiquement aucune contrainte sur l'agriculture et les parcelles retenues présentent peu de perspectives agricoles.

Pour toute ces considérations, la Commission peut faire droit à la demande.

### **PONT DE LA MONTÉE DE LA RIVIÈRE DU SUD**

Lors de la dernière séance du Conseil, un citoyen a soulevé que le pont de la Montée de la Rivière du Sud était abîmé. Il avait des photos pour appuyer ses dires. Il est vrai que le ciment des trottoirs et le ciment du tablier du pont s'effritent.

À la demande du Conseil, le secrétaire a avisé le ministère des Transports de la situation et, par le fait même, a envoyé une copie de cette lettre au député de Montmagny-L'Islet pour qu'il puisse faire un suivi du dossier.

Hors, le 13 août 2004, monsieur le député avisait par courrier qu'il avait pris bonne note du contenu de la correspondance et qu'il y portait une attention particulière.

### **CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST – FERMETURE DE FOSSÉ SUR UN TRONÇON DU CÔTÉ NORD**

Le chef d'équipe des travaux publics a présenté au Conseil municipal, il y a quelques semaines, une estimation de coûts pour fermer le fossé du côté nord sur un tronçon du chemin St-François Ouest (à partir du 64 jusqu'au 150 chemin St-François Ouest).

Une demande d'aide au ministère des Transports a été adressée. Le 22 juillet, le ministère avisait la municipalité qu'il pouvait intervenir au niveau des accotements, en effectuant le rechargement de ceux-ci. Le reste était du ressort de la municipalité.

Depuis, la municipalité a conclu un accord avec le ministère des Transports à savoir que ce dernier va fournir de l'asphalte recyclée à la municipalité pour les accotements du chemin

de la Montée Morigeau et pour l'accotement du tronçon sur le chemin St-François Ouest. Ce travail devrait se faire dans le courant du mois de septembre 2004. En échange, la municipalité va devoir s'occuper de tout le reste.

Est-ce que la municipalité compte toujours aller de l'avant dans ce dossier? Oui, la municipalité veut procéder dans ce dossier. Les propriétaires riverains seront avisés individuellement. Après quoi, les travaux pourront débiter.

### **CLUB DE PÉTANQUE**

La toiture du bâtiment du Club de pétanque coule. C'est une toiture plate. Les utilisateurs ont fait faire une estimation de coûts pour remédier à la situation par la Société coopérative agricole de la Rivière du Sud.

Le coût des matériaux s'élèverait à environ 1 500\$. La main d'œuvre n'est pas comprise dans ce coût. La toiture envisagée ne serait pas comme celle qu'il y a actuellement. Elle serait en tôle émaillée et elle aurait maintenant des pentes.

Un croquis est remis aux élus ainsi que l'estimation de coûts.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Gaston Garant

**APPUYÉ** par monsieur François Létourneau

**ET RÉSOLU QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte uniquement de payer les matériaux nécessaires pour la réparation de la toiture du bâtiment du Club de pétanque;

**QUE** le Club de pétanque se débrouille en ce qui a trait à la main d'œuvre pour exécuter les travaux.

### **BÂTIMENT SECONDAIRE QU'ON APPELLE «CHALET DU CURÉ PELLETIER»**

La toiture de ce bâtiment coule également. D'ailleurs, le cas avait été soulevé au Conseil municipal lors d'une réunion antérieure. Il avait également été discuté que le prélat qui recouvre le plancher du bâtiment est fichu et que les jeunes du terrain de jeux s'enfargent continuellement dessus.

Le comité de développement communautaire composé des 5 membres suivants : mesdames Johanne Laliberté, Diane Rousseau et messieurs Raphaël Cantos, Raynald Laflamme et Daniel Morin se sont penchés sur ce dossier et voilà ce qu'il en est :

Tout d'abord, il faut dire que les comités suivants, en plus du comité de développement communautaire, ont manifesté beaucoup d'intérêt pour conserver le bâtiment en bon état : il s'agit du comité du terrain de jeux et du comité du soccer. Ces derniers l'utilisent régulièrement.

Une estimation du coût a été faite par la Société coopérative agricole. Elle s'élève à environ 1 400\$. Ça comprend le bardeau d'asphalte, la peinture et la gouttière en façade du bâtiment. La main d'œuvre n'est pas incluse.

Les bénévoles de ces différents comités seraient prêts à enlever le prélat, peindre le plancher, peindre tous les murs extérieurs et les fenêtres. Il resterait à faire la toiture.

**ATTENDU QUE** la municipalité avait déjà envisagé de se départir de ce bâtiment en le mettant en vente;

ATTENDU QUE le comité de développement communautaire s'était opposé à cette vente parce qu'il jugeait que le bâtiment en question rendait encore de précieux services au terrain de jeux et autres organismes;

ATTENDU QUE le comité de développement communautaire avait demandé au Conseil de leur laisser le dossier de réparations du bâtiment entre leurs mains et que le Conseil avait acquiescé à leur demande.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant  
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud n'a toujours pas l'intention d'investir dans ce bâtiment et qu'elle refuse la demande du comité de développement communautaire;

QUE le comité s'occupe de trouver les fonds nécessaires pour réparer ledit bâtiment, comme il avait été convenu dans l'entente de départ, sinon la municipalité va le mettre en vente pour de bon cette fois-ci.

#### **PAVILLON PIERRE-LAURENT BÉDARD**

Il a déjà été soulevé au Conseil que le sous-sol du Pavillon Bédard n'avait aucune isolation ce qui laissait le plancher froid l'hiver, surtout pour les logements situés aux extrémités du pavillon. L'été, c'est le problème de l'humidité.

Après une investigation faite par un entrepreneur, il semble que la solution pour atténuer le problème consisterait à isoler le mur ouest et le mur est sur une hauteur de 5 pieds, 2 pouces d'épaisseur. Comme finition, un ciment serait posé au fusil par-dessus. L'évaluation pour tout ça est d'environ 1 600\$ (matériaux et main d'œuvre compris).

CONSIDÉRANT QU'il est vrai qu'il n'y a aucune isolation dans le sous-sol du Pavillon Pierre-Laurent Bédard;

CONSIDÉRANT QU'il est vrai que les planchers des logements situés aux extrémités du pavillon sont plus froids;

CONSIDÉRANT QU'une meilleure isolation au sous-sol du pavillon permettrait sûrement de diminuer les coûts de chauffage;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet  
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte que soient isolés les murs du sous-sol du Pavillon Pierre-Laurent Bédard sur une hauteur d'environ cinq pieds;

QUE les travaux soient réalisés avant le 1er octobre 2004.

QUE les travaux soient exécutés par l'entrepreneur «Construction ABA».

#### **HAUTE VITESSE DANS LE VILLAGE**

Quelqu'un est passé au bureau municipal pour se plaindre que certains véhicules passent à des vitesses très excessives dans le village. Avant qu'il n'y ait des accidents graves, cette personne suggère d'installer des arrêts à l'intersection 1<sup>re</sup> Avenue et chemin St-François Ouest (face à la Caisse populaire) afin de contraindre ces chauffards à ralentir.

CONSIDÉRANT QU'effectivement la vitesse autorisée dans le village n'est pas respectée par bon nombre de conducteurs;

CONSIDÉRANT QU'avant l'intersection 1<sup>re</sup> Avenue et chemin St-François Ouest (vers l'ouest du village), il y a une courbe de telle sorte que celui ou celle qui fait son arrêt à l'intersection n'a vraiment pas beaucoup de temps pour s'engager dans la voie chemin St-François Ouest et ce, encore moins quand les véhicules vont à des vitesses excessives;

CONSIDÉRANT QU'à l'intersection visée ou non loin de là, il y a des bâtiments de services publics tels la Caisse populaire, le bureau de poste, la boucherie et l'école primaire ce qui accentue les possibilités d'accidents;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy  
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande au ministère des Transports d'installer des arrêts à l'intersection 1<sup>ère</sup> Avenue et chemin St-François Ouest afin de réduire la vitesse des véhicules et ainsi réduire le risque d'accidents graves.

## **PRÉSENTATION DE LA CÉDULE DE REMBOURSEMENT DU RÈGLEMENT N° 188-2002**

Le ministère des Affaires municipales et de la Métropole confirme l'inscription du dernier financement permanent de la municipalité. Le règlement d'emprunt concerne les honoraires professionnels pour la conception des plans et devis de la future usine de filtration d'eau potable. Il s'élève à 192 168\$ et est échelonné sur une période de 20 ans. Les cinq premières années de remboursement sont à un taux de 4,77%.

## **RÈGLEMENT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE (À TITRE INFORMATIF)**

Le 28 juin 2001 est entré en vigueur le Règlement sur la qualité de l'eau potable, à l'exception de son article 44 qui devait entrer en vigueur le 1er juillet 2004. Cet article du règlement prescrit que seules des personnes compétentes (personnes diplômées, certifiées ou bénéficiant d'une attestation de compétence) peuvent être chargées du fonctionnement d'un système de distribution, d'une installation de captage des eaux délivrées par ce système et d'une installation de traitement de filtration ou de désinfection de ces eaux.

Or, jusqu'au 1er juillet 2004, un nombre important de personnes n'a pu acquérir la qualification nécessaire pour assurer le fonctionnement des systèmes de distribution et d'installation de captage ou de traitement des eaux distribuées, le Gouvernement a donc reporté au 1er décembre 2005 la prise d'effet de cette disposition.

## **RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 194-2003 DE 639 500\$**

Le secrétaire rappelle au Conseil municipal qu'il a en main des comptes d'honoraires professionnels de BPR – Groupe Conseil et de Tremblay, Bois, Migneault. Ces derniers comptes avaient été retenus lors de la dernière séance. Est-ce qu'on les retient encore ou vous autorisez le secrétaire à les payer? Si oui, le secrétaire vous demande l'autorisation d'aller contracter un emprunt temporaire auprès de la Caisse populaire. Le montant dû s'élève à 102 728,42\$ taxes incluses.

Ces dépenses ont été faites pour l'eau potable et seront partagées entre St-Pierre (31%) et St-François (69%).

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet  
 APPUYÉ par monsieur Gaston Garant  
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier à aller contracter un emprunt temporaire à la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud;

QUE cet emprunt temporaire réfère au règlement d'emprunt N° 194-2003 qui avait été approuvé par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir le 10 février 2004.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme  
 APPUYÉ par monsieur François Létourneau  
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier à payer les comptes d'honoraires professionnels suivants :

BPR Groupe-Conseil	Facture 10007242	88 313,22 <sup>s</sup> taxes incluses
BPR Groupe-Conseil	Facture 10005686	11 190,75 <sup>s</sup> taxes incluses
Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats	Facture 56092	810,06 <sup>s</sup> taxes incluses
Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats	Facture 54489	1 133,00 <sup>s</sup> taxes incluses
Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats	Facture 54493	1 281,39 <sup>s</sup> taxes incluses
<b>TOTAL :</b>		<b>102 728,42<sup>s</sup> taxes incluses</b>

### **RÉGLEMENTATION SUR LES PONCEAUX**

À la dernière séance du Conseil, un avis de motion a été présenté à l'effet que, lors d'une prochaine assemblée, un règlement établissant les normes pour l'installation de ponceaux dans les chemins municipaux serait adopté.

Est-ce que le Conseil est prêt à procéder immédiatement ou préfère-t-il reporter l'adoption de ce règlement à plus tard?

Le projet de règlement, préparé par le secrétaire-trésorier et présenté au Conseil municipal, ne comble pas entièrement leurs exigences. Il va devoir subir quelques transformations. À la prochaine séance, un nouveau projet de règlement sera présenté pour fin d'acceptation.

Le Conseil municipal autorise le secrétaire-trésorier à demander une opinion légale sur le prochain projet de règlement concernant l'installation de ponceaux.

### **POLITIQUE SUR LA COUPE D'ARBRES**

À la dernière séance, le secrétaire avait mentionné aux élus que l'inspecteur municipal lui avait fait part qu'il n'avait pas suffisamment de connaissances pour déterminer si tel ou tel arbre pouvait être coupé. Il recommandait d'utiliser les services d'un arboriculteur.

Le Conseil a décidé, lors de cette réunion, de continuer d'exiger un permis pour couper les arbres (surtout ceux situés en façade dans le village). Le Conseil veut aussi exiger des propriétaires qui vont couper des arbres en façade (parce qu'ils ne peuvent faire autrement) qu'ils les remplacent par d'autres.

Le Conseil avait demandé au comité d'embellissement s'il pouvait guider les propriétaires quant aux choix de leurs arbres de remplacement. Le comité d'embellissement ne se sent pas assez compétent pour s'acquitter de cette tâche. À leurs yeux, ça devrait être confié à un expert dans le domaine.

Le Conseil municipal a bien reçu la décision du comité d'embellissement et va s'occuper lui-même de cette facette.

### **PRÉSENTATION DE FACTURES**

Construction B.M.L. présente sa facture pour la réalisation des travaux sur le chemin de la Montée Morigeau. Le tout s'élève au montant de cent soixante-dix-neuf mille huit cent quatorze dollars et quatre-vingt-seize sous (179 814,96<sup>\$</sup>) avant taxes.

Une copie de ladite facture est remise aux élus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet  
APPUYÉ par monsieur Gaston Garant  
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier à payer un montant de cent soixante-dix-neuf mille huit cent quatorze dollars et quatre-vingt-seize sous (179 814,96<sup>\$</sup>) avant taxes à l'entrepreneur «Construction B.M.L. division de Sintra» pour les travaux qui ont été effectués dans le chemin de la Montée Morigeau;

QUE la clause 5 du contrat signé par les deux parties le 29 juillet 2004 soit respectée.

BPR Groupe-Conseil présente un nouveau compte d'honoraires qui, cette fois-ci, couvre la période du 30 mai 2004 au 31 juillet 2004. Le montant s'élève à soixante-trois mille cinq cent soixante-treize et quatre-vingt-quatre sous (63 573,84<sup>\$</sup>) avant taxes.

Une copie de ladite facture est remise aux élus.

Le Conseil décide de retarder le paiement de ce dernier compte d'honoraires professionnels.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
APPUYÉ par monsieur Gaston Garant  
ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La réunion se termine à vingt et une heures et trente minutes.

Adopté à l'unanimité

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Secrétaire-trésorier



## Petites annonces

### À VENDRE

Fax Brother, intellifax 770, 5 ans d'usure, 75\$.  
259- 2259, après 17 heures.

.....

### SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER

Vous travaillez à l'extérieur, vous êtes fatiguée! J'offre mes services pour faire de l'entretien ménager ou autres travaux domestiques.  
Line Thibodeau: 259-2731.

.....

### Alcooliques anonymes

Si tu as des problèmes avec l'alcool, Alcooliques Anonymes pourrait t'aider.  
Blaise, 259-7040

## Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2  
☎ (418) 248-3358

### ASSURANCE DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES



Lucie Bolduc  
C. d'A. Ass.



Denise Prévost  
souscriptrice

### AUTO - HABITATION - COMMERCE

*AFI* : Un choix de confiance  
SERVICES FINANCIERS

## O bonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE  
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

**259-7728**

### Hépatite A

L'hépatite A est une maladie virale du foie très contagieuse. À chaque année, entre 1 000 et 3 000 Canadiens en sont atteints. Le virus de l'hépatite A se transmet de personne à personne par voie fécale-orale ou par l'ingestion d'eau ou de nourriture contaminée (fruits de mer crus, salades ou fruits non pelés). L'hépatite A est parfois appelée «la maladie des voyageurs» car elle représente l'infection la plus fréquente chez les gens qui voyagent. L'incidence de contracter cette maladie chez les voyageurs augmente avec la durée du séjour et elle est plus élevée si les personnes demeurent ou voyagent dans des zones rurales, font des excursions dans des régions éloignées ou consomment souvent des aliments ou des boissons dans des endroits où les conditions hygiéniques sont précaires. L'hépatite A peut aussi affecter les personnes qui séjournent dans les villes et les hôtels de villégiature. On peut aussi contracter la maladie sans jamais quitter notre pays.

#### Précautions

Les vaccins contre l'hépatite A procurent une protection à long terme contre la maladie. Il est également important de respecter les mesures d'hygiène suivantes: bien se laver les mains, désinfecter les objets souillés par les selles, ne pas consommer d'eau ou d'aliments susceptibles d'être contaminés, prendre des aliments bien cuits, boire de l'eau embouteillée et éviter les contacts sexuels à risque.

Si vous planifiez un voyage, consultez la clinique santé-voyage de votre CLSC (248-2572).

PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h  
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h  
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

**LIVRAISON GRATUITE**





L'automne annonce une bonne nouvelle  
Le programme de bourses d'études est de retour

**3<sup>000</sup>\$** seront attribués  
répartis de la façon suivante:

- . 3 bourses de 500\$ au niveau universitaire
- . 6 bourses de 250\$ au niveau collégial et formation professionnelle

Période d'inscription

**Du 27 septembre au 21 octobre 2004, 20 heures**

**Tirage le 22 octobre 2004 à midi**

Les règlements et les formulaires sont disponibles à votre caisse.

***Inscris-toi vite***

*Bonne année scolaire  
à tous nos étudiants*



**Siège social**  
526, ch. St-François Ouest, C.P. 160  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0  
(418) 259-7786  
Télécopieur: (418) 259-7787  
Ligne sans frais: 1 866 259-7786

**Caisse populaire  
de la Rivière du Sud**

**Centre de service St-Pierre-du-Sud**  
689, rue Principale  
Saint-Pierre (Québec) G0R 4B0  
(418) 248-1927  
Télécopieur: (418) 248-8999

Courriel: [caisse.t20227@desjardins.com](mailto:caisse.t20227@desjardins.com)